14 juillet 2013

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une fois encore, le 14 Juillet rassemble les Français dans toutes les villes et tous les villages en métropole, outre-mer et partout dans le monde en pensant à ceux qui servent notre pays parfois jusqu'au don ultime de leur vie.

Je veux rendre hommage à tous ceux qui ont payé le prix du sang pour protéger notre Nation. Certains l'ont fait loin du sol de France, d'autres l'ont fait plus près de nous, mais tous l'ont fait pour nous. J'associe dans mes pensées leurs proches, ainsi que les blessés et leurs familles. Eux tous ont droit à notre reconnaissance.

La ferveur populaire qui entoure le 14 Juillet démontre l'attachement du pays tout entier à ses militaires, à ses pompiers et à ses policiers qui défilent côte à côte sur la plus belle avenue du monde. Nous sommes fiers d'eux, fiers de leur engagement et de leur savoir-faire.

Leur uniforme est le signe visible de leur idéal, leur comportement exemplaire celui de la haute idée qu'ils se font de leur mission ; le matériel qu'ils servent démontre la capacité de nos technologies les plus performantes.

Cette année, des soldats africains, allemands, croates, belges et danois vont défiler avec les nôtres. Leur présence est un hommage à ceux qui, pour les uns ont contribué activement à chasser le terrorisme du sol malien, pour les autres participent à la construction de la précieuse amitié européenne, confirmée aujourd'hui par l'entrée de la Croatie dans l'UE.

La présence de casques bleus et du secrétaire général des Nations unies manifeste aussi la solidarité internationale pour le maintien de la paix.

Cette solidarité peut également être nationale : des jeunes du service civique participeront à l'une des animations cette année. Ils illustrent une façon originale de se mettre à la disposition de son pays et la priorité que je veux donner à la jeunesse pour l'ensemble de mon quinquennat.

Soldats de la Paix, soldats de la sécurité, soldats du feu, tous ont effectué ce choix de vie pour nous protéger des menaces et périls auxquels le pays peut être exposé.

C'est là tout le mérite de ces hommes et de ces femmes. Avant eux, d'autres ont combattu pour sauver la France ; nous honorons ainsi cette année la médaille de la Résistance 70 ans après sa création.

2013 est aussi l'occasion de célébrer également la Légion étrangère qui commémore le 150e anniversaire de son combat fondateur à Camerone.

Cette année voit également le 50e anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite qui récompense les « mérites distingués » dans tous les domaines, militaire et civil.

Enfin, les 60 ans de la Patrouille de France témoignent de la permanence de l'excellence française dans la maîtrise de la troisième dimension.

Ainsi, ce défilé que le monde entier regarde met en exergue les valeurs dont notre pays est pétri : la rigueur, l'honneur, la discipline, le dévouement, le courage, le patriotisme, la fraternité d'armes, le dynamisme, l'abnégation, la loyauté.

Il est bien celui d'une armée d'avant-garde dans la fidélité à son histoire.

Ces valeurs justifient la pleine confiance des citoyens dans leurs Armées.

À tous les Français de toutes les générations, je souhaite une belle fête nationale dans l'unité et dans l'espérance.

François Hollande

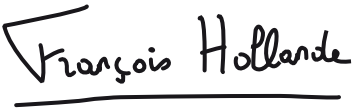

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Aujourd'hui comme chaque année, à l'occasion de la fête nationale, il y a de la fierté dans le regard des Français rassemblés autour de nos soldats.

Fierté pour chacune des actions conduites par nos soldats tout au long de l'année, au plus loin de nos frontières ou au plus près de nos foyers. Le plus souvent, leur discrétion les dissimule à nos regards ; mais en ce jour de fête, où la Nation contemple ceux-là même qui veillent au quotidien sur sa tranquillité, nous leur témoignons toute notre reconnaissance.

Fierté pour le désengagement de nos forces combattantes d'Afghanistan, après onze années d'une action courageuse, exemplaire, qui a permis de porter des coups décisifs contre le terrorisme international et de contribuer à restaurer la souveraineté de l'État afghan. Aujourd'hui, d'autres soldats français ont pris la relève, pour assumer des activités de formation, mais aussi prendre en charge l'hôpital et l'aéroport international de Kaboul, et faire vivre ainsi dans la durée la solidarité et l'amitié qui nous lient désormais au peuple afghan.

Fierté bien sûr pour notre intervention militaire au Mali. Avec un courage qui impose le respect, avec une détermination qui force l'admiration, nos soldats sont intervenus au Mali le 11 janvier dernier parce que des groupes terroristes s'en prenaient à des populations entières, mettaient en péril l'existence même d'un État ami, et faisaient peser sur notre propre sécurité, celle de la France et celle de l'Europe, des menaces qui n'étaient pas acceptables. Par cette action déterminante, nos armées ont une fois de plus fait la preuve de leur immense valeur, au service de la France et de tous nos concitoyens.

La fête nationale est un moment de fierté collective. C'est un moment de recueillement aussi. À l'instant où leurs camarades défilent, nous pensons à nos soldats tombés cette année. Ils sont morts pour la France. Nous pensons aussi à leurs familles, qui sentent la chaleur d'un pays rassemblé autour d'elles. Le 14 Juillet est ainsi l'occasion d'un hommage, inscrit dans tous les cœurs, aux hommes et aux femmes qui veillent sur notre sécurité commune et garantissent, parfois au péril de leur vie, le respect de notre souveraineté.

Plus que jamais, leur mission continue. Le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, que le Président de la République a approuvé au printemps, permet de conforter notre Défense dans un contexte difficile. Les mois qui viennent vont permettre de préciser ces orientations, dans l'intérêt de la France et le respect de tous ceux qui la servent.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons donc pour célébrer un destin commun autour de nos armées. À leurs côtés, défilent cette année des soldats africains et européens, mais aussi des casques bleus des Nations unies. Leur présence est davantage qu'un symbole. C'est la marque d'une solidarité concrète, qui s'est exprimée au Mali, et d'une communauté de destin, au-delà même des continents, dont nous avons toutes les raisons d'être fiers.

Bravo à nos soldats. Ils méritent toute la confiance que les Français placent en eux.

Jean-Yves Le Drian

DÉROULEMENT DU DÉFILÉ

Présenté par l'amiral Édouard Guillaud, Chef d'état-major des armées (CEMA), le défilé est commandé par le général de corps d'armée Hervé Charpentier, Gouverneur militaire de Paris (GMP), officier général de la zone de défense et de sécurité en Île-de-France.
Précédé d'un détachement de troupes africaines, de l'Onu et françaises ayant participé ou participant à l'intervention au Mali, d'un détachement de la brigade franco-allemande, et d'un détachement interarmées croate, le défilé à pied est constitué par les écoles militaires, les écoles du ministère de l'Intérieur (écoles de police, école des officiers de sapeurs-pompiers), ainsi que des unités des trois armées, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Le défilé des troupes à pied est traditionnellement clôturé par la Légion étrangère qui défile sur un pas plus lent que les autres unités de l'armée française (88 pas/minute contre 115).
Le défilé des troupes à pied est suivi du défilé des troupes montées, puis de celui des troupes motorisées.

9 h 10

Fin de la mise en place des troupes à pied et motorisées sur le site Étoile/Champs-Élysées.

9 h 20

Inspection des troupes par les officiers généraux commandant les défilés à pied et motorisé.

9 h 45

Fin de la mise en place des détachements d'honneur de la garde républicaine, place de l'Étoile et place de la Concorde.

10 h 00

Arrivée du Président de la République, avenue de Friedland. Accueil par le CEMA, accompagné du GMP. Revue des troupes.

10 h 15

Honneurs rendus au Président de la République place de la Concorde par le 1er Régiment d'infanterie (1er RI) de la garde républicaine. Accueil par le Premier ministre, M. Jean-Marc Ayrault, le ministre de la Défense, M. Jean-Yves Le Drian, le ministre délégué aux Anciens combattants, M. Kader Arif et le chef d'état-major particulier du Président de la République, le général d'armée Benoît Puga.

10 h 20

Animation d'ouverture.

10 h 35

Défilé aérien d'ouverture commandé par le général de corps aérien Thierry Caspar-Fille-Lambie, commandant la défense aérienne et les opérations aériennes.

10 h 40

Défilé des troupes à pied commandé par le général de brigade Henry Bazin, général adjoint engagements auprès du GMP.

11 h 25

Défilé des troupes montées.

Défilé des troupes motorisées commandé par le général de division Philippe Pontiès, commandant l'état-major de force n° 3 de Marseille.

11 h 40

Défilé aérien de clôture commandé par le général de corps aérien Thierry Caspar-Fille-Lambie.

11 h 45

Animation de clôture.

12 h 00

Départ du Président de la République.

LE DÉFILÉ 2013 EN CHIFFRES

DÉFILÉ AÉRIEN D'OUVERTURE
58 appareils : 46 de l'armée de l'air, 6 de la marine nationale et 6 étrangers.

DÉFILÉ À PIED
4 823 hommes.

DÉFILÉ DES TROUPES MONTÉES
241 chevaux.

DÉFILÉ DES TROUPES MOTORISÉES
265 véhicules dont 82 motos.

DÉFILÉ AÉRIEN DE CLÔTURE
35 hélicoptères : 19 de l'aviation légère de l'armée de terre, 6 de l'armée de l'air, 3 de la marine nationale, 3 de la gendarmerie nationale, 3 de la sécurité civile, et 1 étranger.

RAPPEL HISTORIQUE DU DÉFILÉ MILITAIRE DU 14 JUILLET

Le 14 juillet 1790, les Fédérés partis de la place de la Bastille traversent Paris, précédés et suivis de la garde nationale, en direction du Champ-de-Mars où se déroule, dans un esprit d'union républicaine, la fête de la Fédération universelle de France qui commémore le premier anniversaire de la prise de la Bastille. Jusqu'au Directoire, l'aspect militaire du défilé ne constitue pas l'essentiel de la commémoration.

En 1797-1798 cependant, l'armée joue un rôle prédominant. Elle ne se contente pas de défiler, mais offre aux Parisiens une simulation de combat. À partir du Consulat (1799-1804), la célébration du 14 Juillet perd son caractère populaire et voit le défilé militaire s'imposer. La date symbolique du 14 Juillet se voit même supplantée par des anniversaires liés à la vie de Bonaparte, voire plus tard à la monarchie restaurée. La III^{e} République remet le 14 Juillet à l'honneur. C'est avec le décret du 6 juillet 1880 que fêtes nationale et militaire coïncident sans être jamais plus dissociées.

De 1880 à 1914, la fête du 14 Juillet s'est déroulée à Longchamp. Interrompue pendant la première guerre mondiale, la célébration reprend en 1919 sur les Champs-Élysées.

Le 14 juillet 1939, dernier anniversaire avant la seconde guerre mondiale, marque aussi le 150^{e} anniversaire de la Révolution. Les fêtes se déroulent du 12 au 16 juillet, rendant un triple hommage au drapeau, à l'armée et à l'empire. Un défilé de 300 000 hommes a lieu de l'Arc de Triomphe à la Concorde.

Le défilé du 14 juillet 1945 marque la victoire. Depuis cette date, les défilés du 14 Juillet sont l'occasion pour les armées de se présenter devant les Français et de mettre tout particulièrement à l'honneur les unités ayant participé aux opérations extérieures.

De 1974 à 1979, le lieu de célébration du défilé varie :

-14 juillet 1974 : Bastille-République

-14 juillet 1975 : cours de Vincennes

-14 juillet 1976 : Champs-Élysées

-14 juillet 1977 : École militaire

-14 juillet 1978 : Champs-Élysées

-14 juillet 1979 : République-Bastille

Depuis 1980, les Champs-Élysées sont redevenus le cadre du défilé.

SCHÉMA DU DISPOSITIF DU SITE

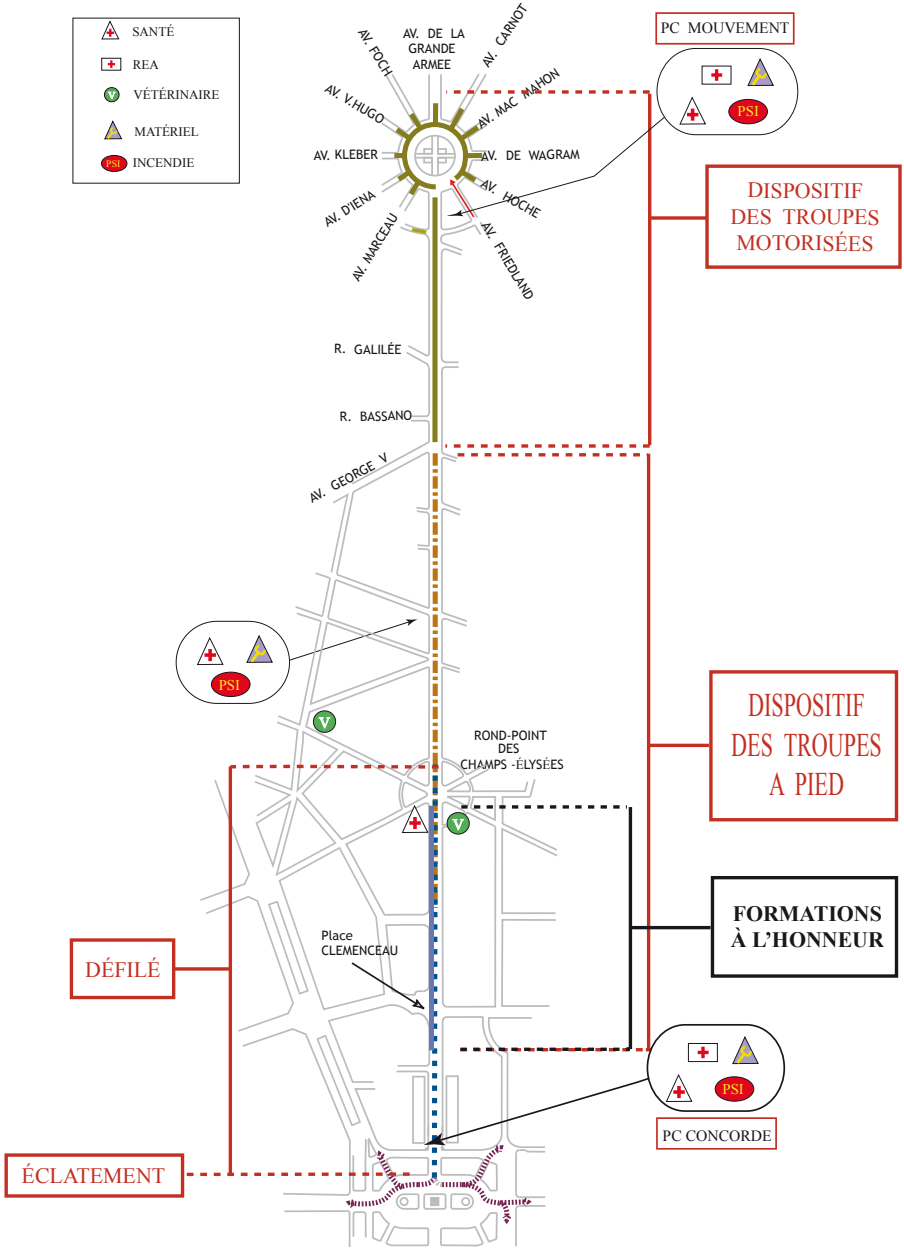

DISPOSITIONS PRÉVUES POUR LA PRESSE

Accréditations des journalistes
Les journalistes souhaitant se faire accréditer pour les tribunes réservées à la presse sont invités à se renseigner auprès du comité de liaison de la presse.
Tél. : 06 27 31 13 35
Courriel : contact@comitedeliaisondelapresse.fr

Ils peuvent également s'adresser au centre de presse du ministère de la Défense - Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICoD)
Tél. : 01 44 42 54 02
Courriel : presse@dicod.defense.gouv.fr

Les cartes d'accès pour les véhicules techniques doivent également être demandées au comité de liaison de la presse. Les véhicules privés ne sont pas admis.

Aide à la presse
Des officiers de presse de la DICoD se tiendront dans les tribunes « presse », à la disposition des journalistes.

Contact DICoD
Centre de presse de la DICoD
Capitaine Marc Dejean
Tél. : 01 44 42 53 20 ou 06 08 47 24 10
Fax : 01 44 42 41 22
Courriel : presse@dicod.defense.gouv.fr

Tous les renseignements sont disponibles sur le site du ministère de la Défense :
http://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

Prérepportages, informations sur les coulisses du défilé
Un site Internet dédié, « 14 juillet 2013, les coulisses du défilé », est mis en ligne par le service de communication du Gouverneur militaire de Paris (GMP). Une cellule presse est activée au cabinet du GMP à partir du 4 juillet 2013 jusqu'au 15 juillet inclus. Elle a pour mission d'assurer la coordination des actions de communication durant la phase préparatoire : répétitions à Versailles-Satory (Yvelines), à Brétigny-sur-Orge (Essonne) et sur les Champs-Élysées.

Contact GMP
Service de communication du gouverneur militaire de Paris.
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle
75007 Paris

Chef du centre presse principal Invalides
Capitaine Marie Trimouillas
Portable : 06 33 56 86 75

Centre presse principal Invalides :
Tel : 01 44 42 50 82, 01 44 42 52 04, 01 44 42 52 15
Courriel : 14juillet.gmp@terre-net.defense.gouv.fr

PARTICIPATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Le ministère de la Culture et de la Communication participe traditionnellement à l'organisation de la cérémonie du 14 Juillet.

Sous l'Ancien Régime et au XIX^{e} siècle, le service des bâtiments du Roi (ou de l'Empereur) était chargé de l'organisation des fêtes royales (ou impériales).

De manière plus naturelle, ce service, réorganisé par la République sous le nom de service des palais nationaux, a assuré l'organisation des cérémonies nationales. Puis, par décret de 1945, « l'ordonnance des cérémonies publiques » a été confiée à la direction de l'architecture.

Aujourd'hui, les héritiers du service des bâtiments du Roi sont, pour la partie administrative, la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication et, pour la maîtrise d'ouvrage opérationnelle et l'organisation, l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture.

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Oppic - Opérateur du patrimoine
et des projets immobiliers
de la culture
30 rue du Château des rentiers
CS61336
75647 Paris CEDEX 13
Tél. : 01 44 97 78 00

FINANCEMENT
Ministère de la Culture
et de la Communication
Direction générale des patrimoines
Sous-direction des monuments
historiques et des espaces
protégés
182, rue St-Honoré
75001 Paris
Tél. : 01 40 15 80 00

ORGANISATION TECHNIQUE DU CHANTIER

Maîtrise d'œuvre
Fabrice Imbrosciano -
Architecte DPLG
18, rue de la Bourgogne
92190 Meudon
Tél. : 06 11 18 41 32
fabrice.imbrosciano@free.fr

Pilotage et coordination de chantier
TRAN-concept
Thierry Tran,
Bureau d'étude technique
2, rue Georges Méliès - Bât. 2B -
ZAC La Croix Bonnet
78390 Bois d'Arcy
Tél. : 06 64 88 58 17
thierry.tran@tran-concept.com

AMO
Jean-Jacques Bourgain
3, square des Alizés –
24, rue de Caruel de Saint Martin
78150 Le Chesnay
Tél. : 06 12 51 55 15
jb.j@orange.fr

Contrôleur technique
Bureau Veritas – Agence Paris
21-23 rue des Ardennes
75936 Paris CEDEX 19
Tél. : 01 55 56 60 00

Coordonnateur SPS
Corbice - Agence Île-de-France
92240 Malakoff
Tél. : 01 49 65 62 70

ENTREPRISES

Tribunes - habillage - mobilier
Groupement :
- GL Events Services
Route de Grigny – BP 40
69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 54 51
- Jaulin
10, rue Lindbergh
91380 Chilly-Mazarin

Charpentes métalliques
Normandie Structures
ZI Porte Rouge
27150 Étrépagny
Tél. : 02 32 27 29 32

Électricité - balisage
E.T.D.E.
20 route de la Longueraie
91270 Vigneux-sur-Seine
Tél. : 01 69 40 09 86

Contrôle d'accès - gardiennage
V.I.P. sécurité
94, avenue Victor Hugo
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 04 04 88

SOMMAIRE DE L'OUVERTURE DU DÉFILÉ

10 - Revue des troupes
11 - Déroulement des honneurs rendus au Président de la République
12 - Animation d'ouverture
13 - Défilé aérien d'ouverture

REVUE DES TROUPES

La revue des troupes est passée par le Président de la République, le CEMA et le GMP, dans deux Véhicules légers de reconnaissance et d'appui (VLRA).
Dans le premier VLRA prennent place le Président de la République, le CEMA et l'aide de camp du Président de la République.
Le GMP, son aide de camp et son porte-fanion se placent dans le second VLRA.
Les deux VLRA s'insèrent au sein de la grande escorte à cheval de la garde républicaine qui débute immédiatement son mouvement.

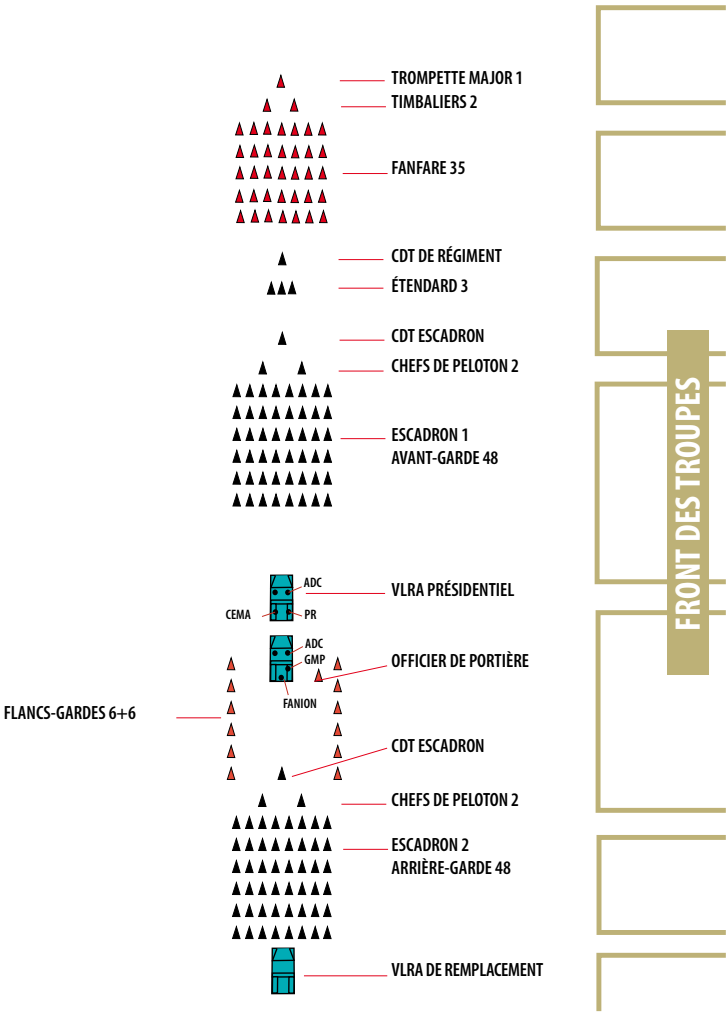

DÉROULEMENT DES HONNEURS RENDUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République, descend du premier VLRA, suivi par le CEMA.
Il est accueilli par le Premier ministre, le ministre de la Défense, le ministre délégué aux Anciens combattants et par le chef d'état-major particulier de la Présidence de la République.
Le GMP descend du second VLRA et rejoint le Président de la République.
La fanfare du régiment de cavalerie de la garde républicaine arrête de jouer.
Le Président de la République se dirige vers le drapeau du 1er RI de la garde républicaine.
La musique joue *Aux Champs* pendant le déplacement, *La Marseillaise* lorsque les autorités ont rejoint leurs emplacements.
Le drapeau s'incline à l'horizontale.
Le Président de la République passe le détachement d'honneur en revue.
La musique joue la *Marche de la garde consulaire à Marengo*.
En fin de revue, le Président de la République se retourne pour recevoir le salut du colonel commandant le 1er RI de la garde républicaine.
Le Président de la République gagne la tribune officielle.

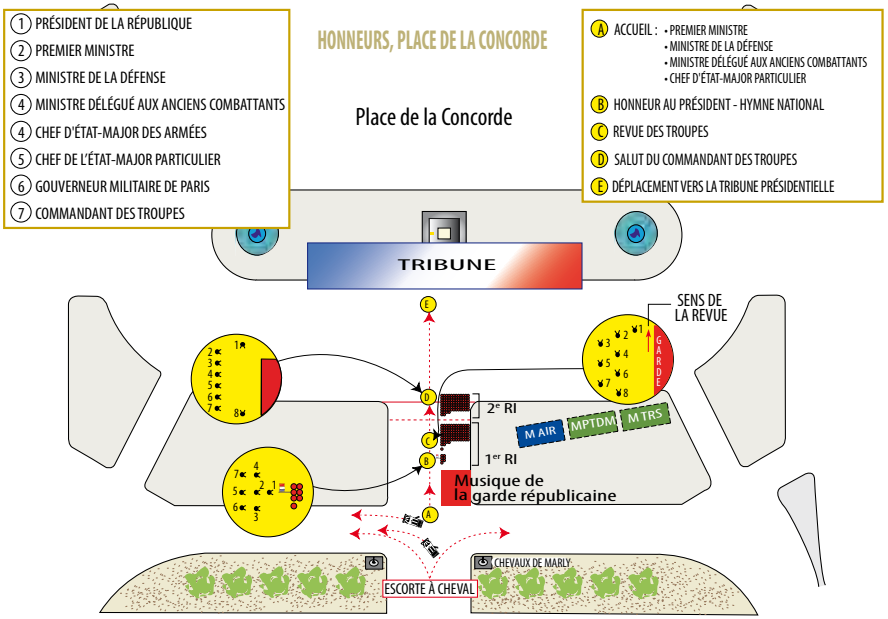

ANIMATION D'OUVERTURE

Cette année, l'animation d'ouverture qui précède le défilé met à l'honneur le 50e anniversaire de l'Ordre national du Mérite. Cette animation est exécutée par la musique principale des troupes de marine, la musique des transmissions, le chœur de l'armée française, qui fête cette année son 30e anniversaire, et 37 jeunes volontaires en service civique.

L'animation d'ouverture s'articule en cinq tableaux dynamiques, dont le dernier s'achève par la représentation de la médaille de l'Ordre national du Mérite.

Lors de la position d'attente et avant le départ de l'animation, les spectateurs peuvent entendre l'*Olympic fanfare* de James Curnow, exécutée par les deux musiques.

Le premier tableau s'ouvre sur un solo des tambours des deux musiques qui interprètent l'*Influx* de Jean-Pierre Dorchène.

Les tambours rejoignent ensuite le rang des musiques. Ces dernières jouent *The White Bison* d'Alain Crépin. Simultanément, le dernier rang des formations musicales se détache pour constituer la bélière de la médaille de l'Ordre national du Mérite, tandis que les autres musiciens viennent former l'étoile à six branches doubles de la médaille.

Une fois l'étoile à six branches doubles constituée, le chœur de l'armée française prend place au centre de l'étoile, formant ainsi le cœur de la médaille au son du *Chœur des soldats* extrait du *Faust* de Charles Gounod.

Le drapé bleu France du ruban de la médaille se déploie alors, symboliquement soutenu par les 37 jeunes volontaires en service civique, au rythme du *Welcome* de Raymond Richard.

Enfin, lors du tableau final, le ténor Florian Laconi interprète *La Marseillaise* d'Hector Berlioz, accompagné de l'ensemble des musiques et des jeunes volontaires en service civique.

Les formations de l'animation d'ouverture quittent la place de la Concorde accompagnées par *La Madelon de la Victoire* de Charles Borel.

DÉFILÉ AÉRIEN D'OUVERTURE

OUVERTURE

- 9 Alpha Jet
  (60e anniversaire de la Patrouille de France)

50E ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE - COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

- 1 A400M
- 1 Rafale (Escadron de chasse [EC] 01.007 « Provence »,
  Base aérienne [BA] 113 Saint-Dizier)
- 1 Typhoon allemand (Jagdgeschwader [JG] 74, Neuburg an der Donau)

CONNAISSANCE ET ANTICIPATION

- 2 Rafale (EC 02.030 « Normandie-Niemen », BA 118 Mont-de-Marsan)
- 2 Mirage F1 CR (Escadron de reconnaissance [ER] 02.033 « Savoie », BA 118 Mont-de-Marsan)

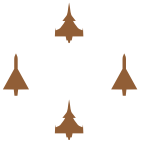

DISSUASION

- 1 C 135 (Groupement de ravitaillement en vol [GRV] 02.091 « Bretagne », BA 125 Istres)
- 1 Rafale (EC 01.091 « Gascogne », BA 113 Saint-Dizier)
- 2 Mirage 2000 N (EC 02.004 « La Fayette », BA 125 Istres)

PROTECTION

- 1 E3F Awacs (escadron détection et contrôle aérien 00.036, BA 702 Avord)
- 1 Rafale (EC 02.030 « Normandie-Niemen », BA 118 Mont-de-Marsan)
- 2 Mirage 2000 RDY (EC 01.002 « Cigognes », BA 116 Luxeuil)
- 1 Mirage 2000 RDI (EC 02.005 « Île-de-France », BA 115 Orange)

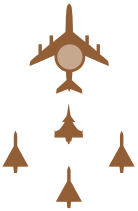

INTERVENTION À PARTIR DE LA MER - SURVEILLANCE MARITIME

- 2 Rafale Marine (flottille 12F, Base aéronautique navale [BAN] de Landivisiau)
- 2 Super-Étendard modernisés (flottille 17F, BAN de Landivisiau)
- 1 Falcon 50 (flottille 24F, BAN de Lann-Bihoué)

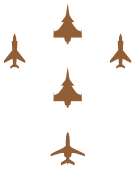

DÉFILÉ AÉRIEN D'OUVERTURE

COOPÉRATION INTERNATIONALE

50E ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

- 1 Rafale (EC 01.007 « Provence », BA 113 Saint-Dizier)
- 2 Typhoon allemands (JG 74, Neuburg an der Donau)
- 1 Mirage 2000 RDI (EC 02.005 « Île-de-France », BA 115 Orange)

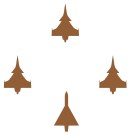

ÉCOLES MULTINATIONALES DE L'ARMÉE DE L'AIR

- 2 Alpha Jet français (École de transition opérationnelle [ETO] 02.008, BA 120 Cazaux)
- 1 Alpha Jet belge (ETO, BA 120 Cazaux)

INTERVENTION SERVAL

- 1 C135 (GRV 02.091 « Bretagne », BA 125 Istres)
- 2 Rafale (EC 01.007 « Provence », BA 113 Saint-Dizier)
- 3 Mirage 2000 D et 1 Mirage F1 CR (ER 02.033 « Savoie », BA 118 Mont-de-Marsan)

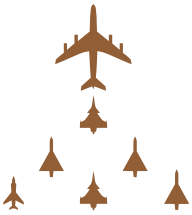

INTERVENTION SERVAL - ISR - PATROUILLE MARITIME

- 1 C130 (Escadron de transport [ET] 02.061 « Franche-Comté », BA 123 Orléans)
- 1 Atlantique 2 (flottille 23F, BAN de Lann-Bihoué)

INTERVENTION SERVAL - TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE - PROJECTION DE FORCES

- 1 C160 (centre d'instruction des équipages de transport 00.340, BA 123 Orléans)
- 1 C160 allemand (Lufttransportgeschwader 61, Landsberg)
- 1 C130 danois (transporteskadrille 721, Aalborg)

- 3 CN 235 (escadrille d'instruction des équipages 00.062, ET 01.062 « Vercors » et ET 03.062 « Ventoux », BA 110 Creil)

ÉCOLES DE L'ARMÉE DE L'AIR

- 3 Xingu (école de l'aviation de transport 00.319, BA 702 Avord)
- 1 Grob 120, 1 TB 30 Epsilon et 1 SR 22 (école de pilotage de l'armée de l'air 00.315, BA 709 Cognac)

SOMMAIRE DES TROUPES À L'HONNEUR

16 - **Intervention au Mali**

17 - Mali - Composante africaine et Nations unies

18 - Mali - Composante française

19 - **50e anniversaire du traité de l'Élysée**

20 - 3e régiment de hussards

21 - 292e Jägerbataillon

22 - Bataillon de commandement et de soutien

23 - **Détachement interarmées croate**

INTERVENTION AU MALI

Le 10 janvier 2013, les groupes terroristes présents au nord du Mali déclenchent une offensive vers le sud du pays. À la demande du Président intérimaire de la République du Mali, dans le strict cadre de la Charte des Nations unies et afin de permettre la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, la France décide de répondre en urgence et déclenche, le 11 janvier, l'opération Serval.

Le Président de la République a fixé trois objectifs aux forces françaises :

- stopper l'avancée des groupes terroristes et les empêcher de menacer le Sud ;
- préserver l'existence de l'État malien et lui permettre de recouvrer son intégrité territoriale ainsi que sa totale souveraineté ;
- faciliter et accélérer la mise en œuvre des décisions internationales en préparant les déploiements de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) constituée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la mission de formation de l'Union européenne EUTM Mali.

Dans les premiers jours de l'opération, les forces maliennes et françaises, soutenues d'un point de vue logistique par les États-Unis, le Canada et des pays de l'Union européenne, enrayent la progression des groupes terroristes vers le sud par l'action combinée des troupes terrestres et des moyens aériens. La capitale malienne, Bamako, est rapidement sécurisée, assurant la pérennité des institutions étatiques du pays. Fin janvier, les troupes maliennes, africaines et françaises chassent les terroristes de Gao et Tombouctou. Reprenant progressivement le contrôle du pays vers le nord, ces troupes frappent les bases arrière des groupes terroristes dans la région de l'Adrar des Ifoghas, leur occasionnant des pertes matérielles et humaines conséquentes.

Après six mois d'opération, les forces maliennes, les forces africaines de la MISMA et les forces françaises ont reconquis l'ensemble du territoire malien lors de combats, parfois de très haute intensité, pendant lesquels des soldats africains et 6 militaires français sont tombés.

Conformément à la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations unies, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a pris le relais de la MISMA le 1er juillet.

Le retrait français, engagé dès le mois d'avril, s'effectue progressivement. L'objectif est de 1 000 soldats français au Mali fin 2013, dont près de 700 assureront un soutien opérationnel à la MINUSMA.

MALI - COMPOSANTE AFRICAINE ET NATIONS UNIES

Le défilé des troupes à l'honneur débute par les détachements des pays africains et celui de l'Onu participant à l'intervention au Mali.

Le défilé des troupes africaines est ouvert par un détachement de l'armée malienne, composé d'un chef de détachement, suivi d'une garde au drapeau, de 3 cadres et d'un bloc de 50 militaires.

Ce premier détachement est suivi par les chefs de corps, les drapeaux et leur garde, représentant les pays ayant participé à la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) : le Bénin, le Burkina Faso, la République de Côte-d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

Cette partie du défilé est conclue par un détachement, sous béret bleu, représentant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) créée à Bamako le 1er juillet 2013. Il est composé d'un chef de détachement, suivi de 3 cadres et d'un bloc de 50 militaires.

INTERVENTION MALI - COMPOSANTE FRANÇAISE

Le défilé des troupes africaines et de l'Onu est suivi par celui des troupes françaises qui ont participé à l'intervention au Mali.

Le détachement est composé, entre autres, des unités de la 3e Brigade mécanisée (3e BM) qui ont constitué le noyau dur de l'opération française Serval, jusqu'aux premières relèves du mois de mai.

En tête du détachement français défilent 2 généraux qui ont commandé ou commandent toujours l'opération Serval :

- le général Bernard Barrera, commandant la 3e BM, commandant les forces terrestres de l'opération Serval jusqu'au 11 mai 2013 ;
- le général Jean-Jacques Borel, chef de l'état-major du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, et commandant les forces aériennes de l'opération Serval.

Composition/articulation du reste du détachement

- Le fanion du commandant de la 3e BM.
- Un rang de 4 militaires composé des chefs d'état-major de la 3e BM et de la 11e Brigade parachutiste (11e BP), et des colonels adjoints de la 11e BP et de l'opération Serval.
- Un bloc de 40 militaires ayant armé l'état-major de l'opération Serval.
- Les chefs de corps, suivis des drapeaux et étendards et leur garde, du 92e régiment d'infanterie (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme), du 21e Régiment d'infanterie de marine (21e RIMa ; Fréjus, Var), du 1er RIMa (Angoulême, Charente), du 28e régiment de transmissions (Issoire, Puy-de-Dôme), du 511e régiment du train (Auxonne, Côte-d'Or) et du 5e régiment d'hélicoptères de combat (Pau, Pyrénées-Atlantiques).
- Un rang de 6 commandants d'unité et leur fanion, représentant les 6 régiments défilants.
- Un bloc de 120 militaires représentant les 6 régiments défilants.

Depuis le déclenchement de l'opération Serval, 6 militaires de l'armée de terre ont payé de leur vie leur engagement au Mali.

50E ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

2013 marque la célébration du cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée et, à ce titre, un détachement de la BFA participe au défilé des troupes à l'honneur.

Signé le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, ce traité consacre l'engagement de la France et de l'Allemagne pour la paix, l'amitié de leurs peuples et l'Europe. Au cours de ces cinquante dernières années, les deux pays n'ont eu de cesse de renforcer ces liens à travers de nombreuses coopérations ou des moments forts. Ainsi, en 1984, réunis à Verdun devant les tombes des soldats de la première guerre mondiale, Helmut Kohl et François Mitterrand se donnent spontanément la main, symbolisant la réconciliation franco-allemande. Le domaine de la défense est l'un des axes importants de la coopération entre les deux pays. Très diversifiée, elle concerne aujourd'hui les domaines de la formation, de l'industrie et des capacités opérationnelles.

Créée le 2 octobre 1989, la Brigade franco-allemande (BFA) en est une des principales expressions. Elle répond aux quatre principes fondateurs du traité de l'Élysée : réconciliation, solidarité, amitié et coopération. Grande unité, composée de plus de 5 000 soldats (2 800 soldats allemands et 2 300 français), dotée de capacités dans les domaines de l'infanterie, de la reconnaissance, de l'acquisition et de la frappe dans la profondeur, elle constitue un outil opérationnel unique en son genre, symbolisant la volonté commune de défense et de sécurité. Depuis 1993, la brigade franco-allemande a été placée sous le commandement opérationnel permanent de l'Eurocorps stationné à Strasbourg. La BFA peut être amenée à intervenir dans l'ensemble des missions de maintien de la paix et de la sécurité sous commandement national, de l'Otan ou de l'Union européenne. Ses unités ont été engagées à plusieurs reprises, en particulier dans le cadre de la FIAS en Afghanistan ou de la KFOR au Kosovo, mais aussi lors d'opérations nationales, comme en juin 2013 en soutien aux populations victimes des inondations en Allemagne.

L'École franco-allemande de formation des équipages du Tigre du Cannet-des-Maures est un autre exemple concret et réussi de coopération bilatérale. Elle forme, chaque année, près de 70 stagiaires.

La coopération entre les deux pays consiste également en des échanges de personnel, dans les écoles de formation ou dans les unités opérationnelles, ainsi qu'en des entraînements ou opérations mené(e)s conjointement. L'opération de recherche et de destruction d'engins explosifs, conduite en mai 2013 au large de la Seine-Maritime et de la baie de Somme, en constitue un exemple concret.

Les deux pays ont souhaité développer des capacités conjointes voire communes à d'autres États européens. La coopération industrielle bilatérale a ainsi permis la réalisation du Tigre et, dans le cadre de programmes réunissant d'autres partenaires européens, du NH90 Caïman, de l'A400M ou encore de l'A330MRTT.

Composition/articulation du détachement de la BFA

- Le Brigadegeneral Gert-Johannes Hagemann, commandant la brigade franco-allemande, suivi de son fanion, porté par un sous-officier français.
- Le 3e régiment de hussards.
- Le 292e Jägerbataillon.
- Le bataillon de commandement et de soutien.

3E RÉGIMENT DE HUSSARDS

Lieu d'implantation : Metz (Moselle).

Effectif total de l'unité : 655.

Date de création : 1967.

Devise : « Il en vaut plus d'un ».

Subordination : BFA, Müllheim (Allemagne).

Mission : régiment de cavalerie blindée de la BFA, le 3e Régiment de hussards (3e RH) dispose d'une grande puissance de feu grâce à ses escadrons de combat dotés de blindés à roues équipés d'un canon de 105 mm (AMX 10 RC). À ce titre, il peut opérer en avant de la brigade et couvrir de larges espaces pour déceler et détruire ses adversaires. Les hussards sont entraînés à reconnaître, infiltrer, renseigner, mener des raids blindés, saisir des points clefs, mais aussi appuyer les forces débarquées, et assurer la sécurité des populations.

Autorité défilant en tête : colonel Amaury Rostain, chef de corps.

Effectif défilant : 70.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 3 cadres, 60 cadres et militaires du rang.

- Les hussards tirent leur nom du mot hongrois húsz (prononcé « houss ») qui signifie « vingt ». Dans le royaume de Hongrie, chaque village devait fournir au souverain des cavaliers montés, équipés et armés au nombre de un pour vingt hommes valides. Le nom de « houzard » devient par la suite « hussard ».

- Depuis le début 2013, deux escadrons du 3e RH sont en mission à Djibouti et au Tchad.

292E JÄGERBATAILLON

Lieu d'implantation : Donaueschingen (Allemagne).

Effectif total de l'unité : 823.

Date d'entrée en service : 1993.

Subordination : BFA.

Mission : unité d'infanterie, le 292e Jägerbataillon est un bataillon de chasseurs allemand menant le combat d'infanterie interarmes au sein de la BFA. Il est particulièrement adapté au combat en milieu naturel ou en zone urbaine, et bénéficie des matériels les plus modernes en service dans la Bundeswehr, comme le nouvel engin blindé de transport de troupes Boxer. À ce titre, il participe au maintien de la paix en prenant part aux opérations de stabilisation (Bosnie, Kosovo), ou de rétablissement de la paix comme en Afghanistan.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Christoph Kuhlmann, chef de corps.

Effectif défilant : 70.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 3 cadres, 60 cadres et militaires du rang.

Les militaires du 292e Jägerbataillon sont présents en Afrique dans le cadre de la mission European Union Training Mission (EUTM) au Mali.

BATAILLON DE COMMANDEMENT ET DE SOUTIEN

Lieu d'implantation : Müllheim.

Effectif total de l'unité : 973.

Date de création : 1989.

Devise : « Acta non verba » (Des actes et non des paroles).

Subordination : BFA.

Mission : la mission principale du Bataillon de commandement et de soutien (BCS) de la BFA est d'assurer le transport, le ravitaillement, la maintenance des matériels et l'appui au commandement des unités françaises et allemandes qui composent la brigade. Le bataillon possède aussi un peloton de circulation routière, récemment engagé dans le cadre de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), pouvant conduire des escortes de convois au profit des unités allemandes ou françaises de la brigade.

Autorité défilant en tête : colonel Jean-Claude Morlet, commandant le bataillon.

Effectif défilant : 135 (68 Français et 67 Allemands).

Composition/articulation : le chef de détachement ; les deux drapeaux et leur garde ; 6 cadres, 120 cadres et militaires du rang.

- À l'occasion du défilé, les drapeaux allemand et français sont « gardés » par huit soldats, quatre de chaque nation. De même, l'unité alterne militaires allemands et français au sein de ses rangs. Lors des cérémonies, ce sont toujours les deux drapeaux qui sont honorés et les deux hymnes nationaux qui sont joués.

- Au sein des compagnies du BCS-BFA, seule unité mixte de la brigade, soldats français et allemands s'entraînent et conduisent les missions conjointement, servant ainsi de modèle pour la défense européenne.

DÉTACHEMENT INTERARMÉES CROATE

Le défilé du 14 juillet 2013 est l'occasion de mettre en valeur l'Europe de la défense à travers les participations allemande, belge mais également croate.

En effet, la Croatie a déjà témoigné de son implication pour la politique de sécurité et de défense commune avec sa participation aux missions EUFOR Tchad, Atalante, EUPOL Afghanistan et EULEX Kosovo, ainsi qu'au travers de son rôle actif pour la stabilité des Balkans. Elle est devenue, le 1er juillet, le 28e pays membre de l'Union européenne.

Directement subordonné au chef d'état-major des forces armées de la République de Croatie, le bataillon de protection et d'honneur est en charge du protocole et du cérémonial pour le Président de la République, le Gouvernement de la République de Croatie et le ministère de la Défense, ainsi que de la protection du commandant suprême des forces armées.

Composé de 3 uniformes représentant ses 3 armées (vert pour l'armée de terre et l'armée de l'air, bleu pour la marine et sable pour les unités qui ont servis en Afghanistan), le contingent croate compte 75 militaires. Ils portent le fusil d'assaut VHS-K1.

Le colonel Dragan Basić, commandant le détachement, ouvre le défilé, suivi de la garde au drapeau, de 4 sous-chefs d'échelon et d'un carré de 64 militaires.

SOMMAIRE DES TROUPES À PIED

25 - École polytechnique
26 - École des officiers de la gendarmerie nationale
27 - École spéciale militaire de Saint-Cyr
28 - École militaire interarmes
29 - École navale et groupe des écoles du Poulmic
30 - Écoles des officiers de l'armée de l'air
31 - Écoles du service de santé des armées
32 - Écoles de gendarmerie de Chaumont
33 - École nationale des sous-officiers d'active
34 - École de maistrance
35 - École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air
36 - Centre national des sports de la défense

37 - 1er et 2e régiments d'infanterie de la garde républicaine
38 - Gendarmerie mobile
39 - Gendarmerie des transports aériens

40 - 152e régiment d'infanterie
41 - 501e régiment de chars de combat
42 - 35e régiment d'artillerie parachutiste
43 - 3e régiment du génie
44 - Centre national d'entraînement commando
45 - Commandement des centres de préparation des forces

46 - Frégate anti-sous-marine *Jean de Vienne*
47 - Bâtiment de projection et de commandement *Mistral*
48 - Frégate de défense aérienne *Forbin*

49 - Gendarmerie de l'air
50 - Base aérienne 105
51 - Base aérienne 942

52 - Drapeau de la direction générale de la police nationale
53 - École nationale supérieure de la police
54 - École nationale de police de Rouen-Oissel
55 - École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers
56 - Sapeurs-pompiers territoriaux de la zone de défense et de sécurité Ouest
57 - Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

58 - **150e anniversaire du combat de Camerone**
59 - Pionniers du 1er régiment étranger
60 - Musique de la Légion étrangère
61 - 2e régiment étranger de parachutistes
62 - 1er régiment étranger de cavalerie
63 - 2e régiment étranger de génie

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Lieu d'implantation : Palaiseau (Essonne).

Effectif total de l'unité : 509.

Date de création : 1794.

Devise : « Pour la Patrie, les sciences et la gloire ».

Subordination organique : sous la tutelle directe du ministre de la Défense.

Mission : largement internationalisée (30 % de ses étudiants, 20 % de son corps enseignant), l'École polytechnique (X) associe recherche, enseignement et innovation au meilleur niveau scientifique et technologique. Sa formation promeut une culture d'excellence à forte dominante scientifique, ouverte sur une grande tradition humaniste. L'école forme des femmes et des hommes responsables, capables de mener des activités complexes et innovantes. Avec ses 20 laboratoires, tous unités mixtes de recherche avec le CNRS, le centre de recherche de l'École polytechnique travaille aux frontières de la connaissance sur les grands enjeux interdisciplinaires scientifiques, technologiques et sociétaux.

Durée de la formation : 4 ans en France et à l'étranger, dont 18 mois de stage.

Effectif défilant : 260.

Autorité défilant en tête : colonel Jean-Marie Gontier, chef de corps et directeur de la formation humaine et militaire.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres et 120 élèves ; le lieutenant-colonel Arnaud Dulac, commandant la promotion X 2011 ; 6 cadres et 120 élèves.

L'École polytechnique, membre de ParisTech, est aussi l'un des moteurs du projet du campus de Saclay qu'elle porte avec 22 autres partenaires académiques et scientifiques, parmi lesquels figurent HEC, Centrale Paris, l'ENS Cachan, ou encore le CNRS. L'objectif du campus, porté par une fondation de coopération scientifique, est de regrouper, à partir de 2020, près de 20 000 chercheurs et plus de 30 000 étudiants sur un espace équipé en laboratoires, bibliothèques, amphithéâtres et espaces de vie, dans l'idée d'en faire un campus reconnu parmi les 10 premiers mondiaux. L'ouverture de l'université est prévue pour 2014.

ÉCOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Lieu d'implantation : Melun (Seine-et-Marne).

Effectif total de l'unité : 1 423.

Date de création : 1901.

Devise : « Pour la Patrie, l'honneur et le droit » (devise de la gendarmerie nationale).

Subordination organique : Commandement des écoles de la gendarmerie nationale (CEGN), Rochefort (Charente-Maritime).

Mission : l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) forme les officiers aux fonctions de commandement et de cadre de haut niveau, en formation initiale et continue. Dans le cadre de la coopération étrangère, l'EOGN a formé depuis 1946, 2 260 officiers étrangers provenant de 55 pays différents. Le 1er septembre 2008, le centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie nationale a été intégré à l'EOGN, et le centre de recherche de la gendarmerie nationale a été créé à Melun dans l'enceinte de l'école. Ces changements structurels renforcent la cohérence des enseignements dispensés aux cadres de la gendarmerie nationale en affirmant la spécificité des formations dévolues aux officiers de la gendarmerie nationale (aux niveaux militaire, académique et professionnel) et la place singulière qu'occupe cette force au sein de l'édifice de sécurité intérieure et de défense.

Durée des formations : 2 ans pour les officiers de recrutement direct et les anciens sous-officiers ; 1 an pour les recrutés sur concours interne, et les officiers des grandes écoles militaires.

Effectif défilant : 120.

Autorité défilant en tête : colonel Christophe Boyer, directeur de l'enseignement.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 5 cadres et 108 élèves dont 5 élèves officiers étrangers (Algérie, Cameroun, Djibouti, Gabon et Madagascar).

i

- *L'EOGN participe également à la création de l'académie des forces de sécurité du Qatar.*
- *La promotion défilante est baptisée* Chef d'escadron Guy Biard. *Placé à la tête de l'escadron parachutiste de la Garde du Viêtnam Sud puis du détachement de Bienhoa, il s'illustre à plusieurs reprises au cours de ses deux séjours successifs en Cochinchine, effectuant des actions commandos en zone rebelle et infligeant des pertes sévères à l'adversaire, tout en réussissant à s'emparer de leurs armes, ne subissant de son côté que très peu de pertes humaines. Il fait à ce titre l'objet de plusieurs citations à l'ordre de la division, du corps d'armée et de l'armée pour son courage, sa détermination, son allant et son audace. Officier de la Légion d'honneur, le chef d'escadron Guy Biard est décédé le 21 avril 1982.*

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

Lieu d'implantation : camp de Coëtquidan, Guer (Morbihan).

Effectif total de l'unité : 187.

Date de création : 1802.

Devise : « Ils s'instruisent pour vaincre ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) - sous-direction de la formation et des écoles, Tours (Indre-et-Loire).

Mission : le projet pédagogique de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM) est de former les jeunes officiers à devenir des décideurs et des meneurs d'hommes maîtrisant l'art du commandement et sachant fédérer les énergies. L'école forme des chefs militaires, à la fois serviteurs de l'État et hommes ou femmes d'action aptes à commander en toutes circonstances. Les élèves officiers y développent leur personnalité, leur culture générale, leur sens des valeurs, leur aptitude au commandement et leurs compétences professionnelles. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire et militaire dont l'esprit est marqué par la référence permanente à la spécificité militaire, l'ouverture à la société civile et la prise en compte de la dimension internationale exigée par les engagements militaires. À l'issue de leurs études, les élèves se voient délivrer un master 2.

Dans le cadre d'un programme d'échange entre les armées de terre française et allemande, l'ESM envoie chaque année 5 élèves officiers en Allemagne. Après l'obtention d'un master européen par l'université de la Bundeswehr, ils retournent en France pour y suivre la formation en école d'application, en fonction de l'arme qu'ils auront choisie.

Durée des formations : 3 ans ou 1 an selon le recrutement.

Effectif défilant : 177.

Autorité défilant en tête : colonel Arnaud Mettey, commandant le 1er bataillon.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 7 cadres et 84 élèves ; 7 cadres et 72 élèves.

i

- *L'actuelle promotion* Chef de bataillon Bulle *accueille 21 élèves étrangers (Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Djibouti, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Pérou, Qatar, Sénégal, Tchad, Thaïlande, Togo et Viêt-Nam).*
- *Le colonel Francis Chanson, directeur des formations d'élèves des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, défile seul devant les Écoles. Il porte sur son shako des plumes d'aigrette et non de casoar.*

ÉCOLE MILITAIRE INTERARMES

Lieu d'implantation : camp de Coëtquidan, Guer.

Effectif total de l'unité : 110.

Date de création : 1961.

Devise : « Le travail pour loi, l'honneur comme guide ».

Subordination organique : DRHAT - sous direction de la formation des écoles.

Mission : l'École militaire interarmes (EMIA) assure la formation initiale des officiers de l'armée de terre issus du corps des sous-officiers et des engagés volontaires de l'armée de terre (3,5 % d'une promotion). Elle forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de terre, puis à assumer des responsabilités croissantes d'encadrement, voire de conception et de direction au sein de l'armée de terre, de la défense et des états-majors multinationaux.

Durée de la formation : 2 ans.

Effectif défilant : 110.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Alain Walter, commandant l'EMIA.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 7 cadres et 96 élèves.

La promotion Maréchal Bessières *a souhaité apporter son soutien aux blessés de l'armée de terre au travers de défis humains et sportifs. Deux opérations ont été menées dans ce cadre, la course-croisière de l'EDHEC, en avril 2013, et la course cyclosportive de l'Ariégeoise, qui s'est déroulée le 29 juin 2013, pour laquelle un sous-lieutenant de l'EMIA a concouru avec un blessé de l'armée de terre.*

ÉCOLE NAVALE ET GROUPE DES ÉCOLES DU POULMIC

Lieu d'implantation : Lanvéoc-Poulmic (Finistère).

Effectif total de l'unité : 983.

Date de création : 1830.

Devise : « Honneur, Patrie, valeur, discipline » (devise de la marine nationale).

Subordination organique : direction du personnel de la marine, Paris.

Mission : initialement dédiés à la formation des officiers de carrière, futurs dirigeants de la marine nationale et de la défense, l'École navale et le groupe des écoles du Poulmic sont devenus, au fil des regroupements de formation, le centre de formation initiale de tous les officiers de la marine nationale et le centre de formation professionnelle des officiers de marine, des officiers mariniers et équipages des métiers dits « du marin ».

Forte d'un catalogue de 27 formations allant du stage pratique d'une semaine à une formation d'ingénieur en 3 ans, l'école forme également à la navigation et à la conduite d'embarcation le personnel des autres administrations à vocation maritime (forces spéciales, gendarmerie maritime, douane, affaires maritimes, hydrographes).

Durée des formations : 1 semaine à 3 ans.

Effectif défilant : 97.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Stéphanie Guénot-Bresson, chef du département des écoles.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres et 84 élèves dont 13 élèves étrangers.

En 2012-2013, l'école et le groupe ont formé 165 officiers et officiers mariniers de 29 nationalités différentes : Arabie Saoudite, Belgique, Bénin, Brésil, Cameroun, Corée du Sud, Djibouti, Espagne, États-Unis, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Indonésie, Italie, Japon, Koweït, Liban, Libye, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Qatar, Royaume-Uni, Sénégal, Togo et Tunisie.

ÉCOLES DES OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

Lieu d'implantation : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : environ 550 élèves officiers et officiers élèves suivent la formation initiale durant une année scolaire et 2 000 officiers suivent la formation continue.

Dates de création : 1925 pour l'École militaire de l'air (EMA) ; 1935 pour l'École de l'air (EA).

Devise : « Faire face ».

Subordination organique : Direction des ressources humaines de l'armée de l'air (DRHAA), Tours.

Missions : les Écoles des officiers de l'armée de l'air (EOAA) constituent un grand pôle de formation regroupant l'EMA et l'EA. Elles assurent la formation initiale et continue des officiers de l'air (pilotes et navigateurs), des officiers systèmes aéronautiques (maintenance aéronautique, systèmes d'information et de communication), des officiers des bases (contrôleurs aériens, renseignement, infrastructure, administration, commandos, défense sol-air) et des officiers commissaires.

L'EA recrute les jeunes élèves officiers issus des classes préparatoires et sanctionne leur formation initiale par un diplôme d'ingénieur. Un concours sur titre permet à des candidats titulaires d'un master ou diplôme équivalent d'intégrer l'EA. Les commissaires de l'air sont recrutés par concours au niveau licence et les élèves de l'EMA sont issus du corps des sous-officiers et de celui des officiers sous contrat.

Durée des formations : 3 ans pour les élèves de l'EA ; 2 ans pour ceux de l'EMA ; 2 ans pour ceux de l'école des commissaires de l'air ; de 4 semaines à 4 mois pour le cours spécial de formation des officiers.

Effectif défilant : 147.

Autorité défilant en tête : colonel Antoine Sadoux, commandant le groupement des formations initiales d'officiers.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; les deux drapeaux et leur garde ; 6 cadres et 72 élèves de l'EA ; 6 cadres et 48 élèves de l'EMA.

L'EOAA propose un cours spécial au profit des élèves de différents pays d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Madagascar, Niger et Sénégal).

ÉCOLES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Lieux d'implantation : Lyon-Bron (Rhône), Paris et Toulon (Var).

Effectifs : 749 pour l'École de santé des armées (ESA) ; 186 pour l'École du Val-de-Grâce (EVDG) ; 387 pour l'École du personnel paramédical des armées (EPPA).

Dates de création : 2011 pour l'ESA ; 2005 pour l'EVDG ; 1990 pour l'EPPA.

Devises : « Mari transve mare, pro patria et humanitate, hominibus semper prodesse » (Sur mer et au-delà des mers, pour la patrie et l'humanité, toujours au service des hommes [devise de l'ESA]) ; « Usque ad summum » (Jusqu'au plus haut [devise de l'EPPA]).

Subordination organique : direction centrale du service de santé des armées, Vincennes (Val-de-Marne).

Missions : l'ESA assure les études universitaires suivies dans les facultés de médecine, de pharmacie, d'odontologie et à l'École nationale vétérinaire, en vue de l'obtention du doctorat pour les futurs médecins, pharmaciens chimistes, vétérinaires et chirurgiens-dentistes, affectés dans les armées.

L'EVDG organise le suivi pédagogique des internes des hôpitaux des armées pendant le troisième cycle des études médicales, des étudiants en dernière année des études de pharmacie, des chirurgiens-dentistes et des vétérinaires dans le cadre de leur année d'application. Elle assure la formation initiale des officiers du corps technique et administratif du service de santé et des militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées.

L'EPPA forme les futurs infirmiers à l'exercice de leurs compétences au sein des centres médicaux des armées et des chefferies santé spécialisées, et assure une formation opérationnelle les préparant à l'exercice de leurs compétences en opérations extérieures.

Durée des formations : 6 ans pour les élèves officiers pharmaciens, chirurgiens-dentistes et vétérinaires ; 9 à 12 ans selon la spécialité pour les élèves officiers médecins ; 3 ans et 3 mois pour les élèves infirmiers.

Effectif défilant : 175.

Autorité défilant en tête : médecin en chef Gilles Wendling, chef du département de la formation initiale de l'EVDG.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; le drapeau de l'ESA, celui de l'EVDG et leur garde ; 6 cadres et 96 élèves de l'ESA et internes de l'EDVG ; le chef de détachement de l'EPPA ; le drapeau et sa garde ; 3 cadres et 48 élèves.

i

- *Pour la première fois, les trois écoles du service de santé des armées défilent ensemble.*
- *L'ESA constitue, depuis le 2 juillet 2011, le seul site national de formation initiale des médecins et pharmaciens des armées. C'est la première école du ministère de la Défense à afficher une parité homme/femme.*
- *L'EDVG a également pour mission d'organiser et de coordonner l'ensemble de la formation continue et la préparation opérationnelle dans le domaine santé au profit de tout le personnel du service de santé des armées.*

ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHAUMONT

Lieu d'implantation : Chaumont (Haute-Marne).

Effectif total de l'unité : 1 034.

Dates de création : 1945.

Devise : « Première oblige ».

Subordination organique : CEGN.

Mission : l'École de gendarmerie (EG) de Chaumont a pour mission d'assurer la formation initiale des élèves gendarmes adjoints volontaires (agents de police judiciaire adjoints, soutien technique ou administratif), mais surtout des élèves gendarmes destinés à occuper un emploi de sous-officier.

La formation se décline sous deux aspects : l'acquisition d'un « savoir être » (enseignement de l'éthique militaire et l'esprit de service public) et l'acquisition du « savoir » et du « savoir-faire » (enseignement des techniques professionnelles).

La formation des élèves gendarmes comprend 3 phases : le gendarme militaire des forces armées, le gendarme soldat de la loi et le gendarme acteur de la sécurité du territoire.

Durée de la formation : 1 an.

Autorité défilant en tête : colonel Jean-Marc Isoardi, commandant l'école.

Effectif défilant : 106.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 3 cadres et 96 élèves gendarmes.

L'EG de Chaumont est actuellement le plus ancien des centres de formation de la gendarmerie nationale. Elle a formé près de 50 000 gendarmes à ce jour, dont près de 400 sont tombés au champ d'honneur ou en opération de police. Le drapeau de l'école a été décoré de la Médaille militaire par le Président de la République en 2002. C'est l'unique emblème de la gendarmerie à porter cette haute distinction.

ÉCOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE

Lieu d'implantation : Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres).

Effectif total de l'unité : 500.

Date de création : 1963.

Devise : « S'élever par l'effort ».

Subordination organique : DRHAT.

Mission : maison mère des sous-officiers de l'armée de terre, l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) assure la formation générale initiale d'environ 3 000 jeunes sous-officiers d'active et de réserve et le perfectionnement de 2 000 sous-officiers d'active par an. La formation dispensée recouvre les deux volets indissociables que sont l'instruction militaire et l'éducation, qui permettront aux futurs cadres d'exercer pleinement leurs responsabilités.

L'ENSOA intègre également un centre de formation pour des stages Otan, dispensant notamment des cours d'anglais opérationnel destinés aux cadres qui iront servir dans les états-majors de l'Alliance.

Durée des formations : 8 mois pour les élèves issus du monde civil ; 4 mois pour les élèves issus du recrutement interne.

Effectif défilant : 134.

Autorité défilant en tête : colonel Xavier Joret, directeur général de la formation.

Composition/articulation : chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 7 cadres, 120 sous-officiers et élèves.

- L'ENSOA fête cette année son cinquantenaire. En 2013, six promotions de recrutement externe et interne portent ainsi le nom de Promotion du Cinquantenaire. *Toutes sont parrainées par un élève de la toute première promotion de l'école, la* Promotion du Drapeau *(1963).*

- Pour son cinquantenaire, l'ENSOA s'est choisi un parrain d'exception qui incarne sa belle devise, « S'élever par l'effort » : le sergent-chef Djamel Mastouri, 41 ans, sportif de haut niveau dans le monde du handisport, médaillé de bronze sur 800 m aux Jeux paralympiques de Pékin. Il a d'abord été militaire du rang avant de recevoir ses galons de sous-officier à l'ENSOA en 2007 et accompagne l'école dans tous les grands moments de cette année du cinquantenaire.

ÉCOLE DE MAISTRANCE

Lieu d'implantation : Brest (Finistère).

Effectif total de l'unité : 800.

Date de création : 1923.

Subordination organique : centre d'instruction naval, Brest.

Mission : l'École de maistrance forme les officiers mariniers de recrutement direct (niveau bac à bac +3) de la marine nationale afin de les préparer à assumer des fonctions de cadre de premier niveau.

Depuis mars 2012, l'École de maistrance a subi une refonte de son programme. Il y a désormais 4 sessions par an (au lieu de 2), et la formation dure 16 semaines, au lieu de 18. À l'issue de l'École de maistrance, les élèves rejoindront une école de spécialité pour acquérir une formation technique dans l'un des métiers qu'ils auront choisi avant d'embarquer sur les bâtiments de surface ou d'autres unités de la marine nationale (aéronautique navale, forces sous-marines ou force des fusiliers commandos par exemple).

Durée de la formation : 16 semaines.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : capitaine de frégate Claude Lhotelain, directeur affaires générales au centre d'instruction navale.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres et 96 élèves.

Les élèves défilant appartiennent à la promotion Second maître Daniel Robert. *Pilote de la flottille 11F de l'aéronautique navale, le second maître Daniel Robert a été abattu aux commandes de son appareil le 26 avril 1954, au-dessus du camp retranché de Diên Biên Phu.*

ÉCOLE DE FORMATION DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

Lieu d'implantation : Rochefort (Charente-Maritime).

Effectif total de l'unité : 610.

Date de création : 1933.

Devise : « S'armer pour le futur ».

Subordination organique : DRHAA.

Mission : pôle unique d'instruction des sous-officiers de l'armée de l'air, l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air (EFSOAA) a pour mission la formation continue, professionnelle et militaire des cadres de l'armée de l'air. Dans le cadre de la mutualisation interarmées, elle assure l'enseignement des spécialités aéronautiques au profit des trois armées et de la gendarmerie. Grâce à des aéronefs retirés du service du fait de leur ancienneté, les élèves peuvent reproduire des gestes professionnels dans une structure très proche de celle d'un escadron opérationnel. L'école forme également aux métiers des Systèmes d'information et de communication (SIC), à la logistique et à l'infrastructure opérationnelle, spécialités d'appui à la manœuvre aérienne.

Durée des formations : 4 mois de formation militaire initiale et de 14 à 41 semaines de formation professionnelle selon la spécialité.

Effectif défilant : 109.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Christophe Chevalier, directeur des formations.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres et 96 cadres, élèves sous-officiers de l'armée de l'air et élèves officiers mariniers.

L'EFSOAA dispense également des formations adaptées au personnel civil du service industriel de l'aéronautique et accueille les formations initiales des mécaniciens hélicoptères de l'armée de terre et de la gendarmerie.

CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE

Lieu d'implantation : Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Effectif total de l'unité : 208.

Date de création : 2006.

Devise : « Sport et défense, des valeurs qui rassemblent ».

Subordination organique : chef d'état-major des armées.

Mission : le Centre national des sports de la défense (CNSD) regroupe l'École interarmées des sports (EIS) et le Centre sportif d'équitation militaire (CSEM). Il conçoit, anime et évalue la pratique des activités physiques, militaires et sportives dans les armées, et forme les spécialistes du domaine.

L'EIS est en charge de la formation des spécialistes d'entraînement physique militaire et sportif. Une quarantaine de spécialistes délivre un enseignement complet, dans plus de 35 disciplines sportives. Héritier du bataillon de Joinville, qui a vu passer dans ses rangs de grands noms du sport français (A. Prost, Y. Noah, Z. Zidane…), il assure, depuis la signature de l'accord-cadre du 8 avril 2003 avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, un soutien aux sportifs de haut niveau.

Le CSEM assure la formation des officiers, sous-officiers et militaires du rang aux différents métiers du cheval (instructeurs d'équitation, chef d'écuries, cavaliers soigneurs, maréchaux-ferrants).

Durée des formations : 2 à 8 mois.

Effectif défilant : 70.

Autorités défilant en tête : lieutenant-colonel Hubert Tissier, chef de corps de l'EIS ; lieutenant-colonel Michel Autran, chef de corps du CSEM.

Composition/articulation : les 2 chefs de détachement ; les 2 drapeaux et leur garde ; 6 cadres, 50 cadres et militaires du rang.

i

- *Le sergent-chef Djamel Mastouri, athlète handisport et parrain de la* Promotion du Cinquantenaire *de l'ENSOA, porte le drapeau de l'EIS.*
- *130 sportifs de haut niveau de la défense sont engagés dans 28 disciplines internationales et olympiques. Depuis 2003, les sportifs de défense ont remporté 37 médailles olympiques et paralympiques (dont 12 titres), et 250 médailles aux championnats du monde (dont 96 titres).*

1ER ET 2E RÉGIMENTS D'INFANTERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Lieux d'implantation : Nanterre, caserne Rathelot (Hauts-de-Seine) pour le 1er Régiment d'infanterie (1er RI), et Paris pour le 2e RI (réparti sur 6 casernes).

Effectifs : 831 pour le 1er RI ; 1 033 pour le 2e RI.

Date de création : 1978.

Subordination organique : commandement de la garde républicaine, Paris.

Mission : les deux régiments d'infanterie de la garde sont chargés de la protection quotidienne des hauts lieux gouvernementaux au premier rang desquels figurent l'Élysée, Matignon, le Sénat, l'Assemblée nationale.

Ils assurent également des services d'honneur au profit des plus hautes autorités de l'État.

En cas de menace particulière ou de visite d'État, les pelotons d'intervention spécialement entraînés et les tireurs d'élite de la garde républicaine, qualifiés par le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, viennent renforcer le dispositif permanent de sécurité. Ils interviennent également au profit de la gendarmerie mobile dans des missions de maintien de l'ordre ou lors des opérations judiciaires menées par la gendarmerie nationale.

Effectif défilant : 142.

Autorités défilant en tête : colonel Éric Huguet, commandant le 1er RI ; lieutenant-colonel Georges Monchotte, commandant le 2e RI.

Composition/articulation : les 2 chefs de détachement, les 2 drapeaux et leur garde, 8 cadres et 120 gardes.

i

- *En permanence, un peloton d'intervention de chaque régiment est détaché à tour de rôle en Guyane dans le cadre de la mission Harpie, mission de lutte contre l'orpaillage illégal.*
- *Près de 900 gendarmes formés à la maîtrise des individus et à la défense rapprochée sont mobilisés chaque jour afin de participer au fonctionnement régulier des institutions républicaines.*
- *La compagnie de sécurité de la Présidence de la République, l'escadron motocycliste ainsi que la musique de la garde républicaine appartiennent au 1er RI.*
- *La compagnie de sécurité de l'Hôtel Matignon ainsi que la compagnie de sécurité des palais nationaux appartiennent au 2e RI.*

GENDARMERIE MOBILE

Lieu d'implantation : Maisons-Alfort (Val-de-Marne)

Effectif total de l'unité : 108.

Date de création : 1991.

Subordination organique : groupement de gendarmerie mobile, Maisons-Alfort.

Mission : l'escadron de gendarmerie mobile 24/1 de Maisons-Alfort accomplit des missions de sécurité générale en renfort du dispositif territorial des forces de l'ordre en métropole et outre-mer. Les unités de gendarmerie mobile ont pour rôle d'assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public dans toutes situations allant jusqu'aux plus dégradées, telles les violences urbaines ou situations insurrectionnelles. Elles sont ainsi capables de mettre en œuvre des mesures d'intervention allant jusqu'à l'emploi de la force et l'engagement des moyens militaires spécifiques, afin de faire cesser les troubles à l'ordre public.

Effectif défilant : 40.

Autorité défilant en tête : chef d'escadron Frédéric Sanchez, commandant l'escadron de gendarmerie mobile 24/1.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 cadre et 32 gendarmes.

- Au mois de janvier 2013, les hommes de l'escadron de gendarmerie mobile 24/1 de Maisons-Alfort ont été déployés à Bamako, au Mali, pour sécuriser l'ambassade de France en cas de détérioration de la situation sécuritaire dans la capitale.

- L'escadron 24/1 de Maisons-Alfort, engagé du 4 avril au 1er août 2004 en Côte-d'Ivoire pour renforcer la protection des emprises diplomatiques françaises, dans un contexte particulièrement dégradé, a contenu avec sang-froid et détermination des centaines de manifestants qui tentaient d'envahir l'ambassade.

- L'escadron défile aux côtés du détachement de la gendarmerie des transports aériens.

GENDARMERIE DES TRANSPORTS AÉRIENS

Lieux d'implantation : Paris et Orly (Val-de-Marne).

Effectif total de l'unité : 1 108.

Date de création : 1953.

Devise : « L'aviation pour passion ; la sécurité et la sûreté pour mission ».

Subordination organique : Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), pour emploi auprès du directeur général de l'aviation civile.

Mission : la Gendarmerie des transports aériens (GTA) remplit en zone « côté piste » des aérodromes civils toutes les missions traditionnelles de la gendarmerie. Plus spécifiquement, elle concourt à la sûreté et à la sécurité de l'aviation civile ainsi qu'à la protection des aérodromes et installations aéronautiques. Elle remplit aussi des missions de police judiciaire (enquêtes lors d'accidents aériens et lutte contre les atteintes aux intérêts de l'aviation civile : spoliations de bagages, trafics divers, pièces aéronautiques contrefaites, escroqueries, travail illégal, etc.), de police spéciale aéronautique, et de renseignement d'intérêt aéronautique. Enfin, au plan international, la GTA assure des missions de réception de délégations étrangères, de formation, d'audit, d'évaluations de sûreté et participe au réseau Airpol (réseau européen de police aéronautique et de service de sécurité frontalière).

Effectif défilant : 40.

Autorité défilant en tête : colonel Jean-Luc Lefour, commandant le groupement de GTA Nord.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 1 cadre et 32 gendarmes.

Très sollicitée en 1968 pour assurer la continuité des activités aéroportuaires et du trafic aérien, puis dans les années 1970-1980 après une vague d'attentats, la sûreté aérienne est devenu un enjeu majeur, puis une priorité après les attentats du 11 septembre 2001.

152E RÉGIMENT D'INFANTERIE

Lieu d'implantation : Colmar (Haut-Rhin).

Effectif total de l'unité : 1 000.

Date de création : 1794.

Devise : « Ne pas subir ».

Subordination organique : 7e brigade blindée, Besançon.

Mission : régiment d'infanterie mécanisé, le 152e Régiment d'infanterie (152e RI) est à même de mener les missions dévolues aux unités de l'infanterie, que ce soit lors d'engagements à « haute intensité » (combat en localité, combat contre-insurrectionnel…) ou à « faible intensité » (contrôle de zone, de foule…), ce qui le rend tout particulièrement adapté aux engagements en premier sur tout nouveau théâtre d'opération. Le véhicule blindé de combat d'infanterie (VBCI), dont il est équipé, confère aux fantassins des capacités d'action nouvelles et leur assure une protection efficace à la fois quand ils se trouvent à l'intérieur du véhicule, et après leur débarquement. Le 152e RI s'apprête à recevoir, en 2015, le nouvel équipement FÉLIN (Fantassin à équipements et liaison intégrés).

Effectif défilant : 132.

Autorité défilant en tête : colonel Benoît Seguineau de Préval, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 5 cadres et 120 militaires du rang.

- Lors des terribles combats de l'Hartmannswillerkopf en Alsace en 1915, s'illustrant par leur ardeur au combat et par le port du pantalon garance, les hommes du 152e RI reçurent des Allemands le nom de « diables rouges ». Cette appellation persiste aujourd'hui dans les traditions du régiment.

- Actuellement, 144 militaires servent dans le cadre de la Force intérimaire des Nations unies au Liban ; 88 sont au Mali, à Bamako, pour y assurer la protection de l'aéroport ; 28 se trouvent en Jordanie pour assurer la protection de l'antenne médicale mise en place au profit des réfugiés syriens.

501E RÉGIMENT DE CHARS DE COMBAT

Lieu d'implantation : Mourmelon-le-Grand (Marne)

Effectif total de l'unité : 672.

Date de création : 1918.

Devise : « 501, France libre ! ».

Subordination organique : 2e brigade blindée, Strasbourg (Bas-Rhin).

Missions : régiment blindé, le 501e Régiment de chars de combat (501e RCC) est équipé de chars Leclerc. Toujours engagé dans un cadre interarmes, il renseigne et combine en permanence puissance de feu, mobilité et protection, pour des actions de coercition notamment. Tous les équipages de chars Leclerc sont également formés à servir l'ensemble des engins en dotation dans les régiments de cavalerie (Véhicules blindés légers [VBL] et Véhicules de l'avant blindés [VAB]). Cette polyvalence permet au personnel du 501e RCC d'être projeté sur tous les théâtres d'opération.

Effectif défilant : 133.

Autorité défilant en tête : colonel Emmanuel Charpy, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 6 cadres, 120 cadres et militaires du rang.

i

- *Le 501e RCC est une unité bien connue des Parisiens. Après avoir libéré Paris les 24 et 25 août 1944, il y défile le 26 avec la 2e division blindée du général Leclerc. Le régiment est l'une des rares unités à avoir été faites Compagnon de la Libération.*
- *En 2012, le 501e RCC a été engagé en Afghanistan et a participé au retrait des forces de Kapisa. Les officiers conseillers au Kandak 33 ont été les derniers à quitter la base opérationnelle avancée de Nijrab après avoir remis les clés aux Américains.*
- *Le char Leclerc fête cette année ses 20 ans au sein de l'armée de terre.*

35E RÉGIMENT D'ARTILLERIE PARACHUTISTE

Lieu d'implantation : Tarbes (Hautes-Pyrénées).

Effectif total de l'unité : 909.

Date de création : 1873.

Devise : « Droit devant ».

Subordination organique : 11e Brigade parachutiste (11e BP), Toulouse (Haute-Garonne).

Mission : unique régiment d'artillerie parachutiste, le 35e Régiment d'artillerie parachutiste (35e RAP) possède la faculté de déployer ses moyens par les airs, grâce à l'aérolargage, l'aérotransport ou l'héliportage de ses mortiers de 120 mm, mais aussi par voie terrestre avec ses canons de 155 mm. Il assure les appuis feu sol-sol de la 11e BP grâce à l'utilisation du canon équipé d'un système d'artillerie Caesar qui peut concentrer un tir d'obus de 155 mm sur un objectif situé jusqu'à 40 km, de manière massive et brutale. Le régiment participe, *via* ses équipes d'observateurs, au recueil d'informations indispensables pour la mise en œuvre des tirs. Il offre également une capacité de défense sol-air très courte portée avec une batterie de missiles Mistral.

Effectif défilant : 134.

Autorité défilant en tête : colonel Romain Charles, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; l'étendard et sa garde ; 6 cadres, 120 cadres et parachutistes.

Engagés récemment au Mali, 21 parachutistes du 35e RAP ont été déployés dans le cadre de l'opération Serval. Ils ont notamment participé à l'opération aéroportée sur Tombouctou le 27 février, pour fournir aux unités présentes des équipes d'observateurs en mesure de coordonner l'appui feu.

3E RÉGIMENT DU GÉNIE

Lieu d'implantation : Charleville-Mézières (Ardennes).

Effectif total de l'unité : 970.

Date de création : 1814.

Devise : « Ardennes, tiens ferme ».

Subordination organique : 1re brigade mécanisée, Châlons-en-Champagne (Marne).

Mission : sur les théâtres d'opération extérieure, le 3e régiment du génie (3e RG) fournit aux unités sur le terrain un appui à la mobilité (ouverture d'itinéraires, déminage) et un appui à la contre-mobilité (réalisation d'obstacles pour freiner l'ennemi ou renforcer une position défensive).

Sur le territoire français, le 3e RG participe à des missions de sécurité et de secours au profit de la population. Fort de sa capacité opérationnelle de franchissement sur pont flottant motorisé, il participe, à ce titre, à l'alerte Neptune qui a pour objectif de venir en aide à la population parisienne en cas de très grande crue.

Effectif défilant : 133.

Autorité défilant en tête : colonel Brice Bertrand, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres, 120 cadres et sapeurs.

i

- *Le 28 août 2012, la 3e compagnie de combat du régiment a reçu une citation à l'ordre de l'armée pour son action en Afghanistan en 2009. Le fanion de la compagnie porte désormais la Croix de la Valeur militaire avec palme.*
- *En 2012, le régiment a projeté une compagnie en Afghanistan et une au Liban.*

CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT COMMANDO

Lieu d'implantation : Mont-Louis – Collioure (Pyrénées-Orientales).

Effectif total de l'unité : 170.

Date de création : 1964.

Devise : « En pointe toujours ».

Subordination organique : DRHAT – Sous-direction des formations et écoles.

Mission : installé sur les deux sites de Collioure et de Montlouis, le Centre national d'entraînement commando (CNEC) est une école de l'armée de terre. Il a pour mission l'aguerrissement des futurs cadres de l'armée de terre en cours de scolarité dans les écoles de formation initiale, et la formation qualifiante des cadres des armées aux techniques « commando ». Il contribue ainsi à la préparation opérationnelle des unités des forces terrestres. Le CNEC dispose d'un complexe d'instruction incomparable, véritable synthèse de milieux exigeants et difficiles que sont la montagne et la mer. Il offre également la possibilité d'informer ou d'aguerrir des agents d'autres administrations, d'entreprises ou de groupes d'intérêt national.

Effectif défilant : 85.

Autorité défilant en tête : colonel Samuel Daumas, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres, 72 sous officiers et militaires du rang.

Le CNEC propose deux fois par an un stage réservé aux professionnels des médias, qui a pour but de sensibiliser les stagiaires aux dangers inhérents aux reportages en zone de conflit. Les stagiaires y suivent une préparation opérationnelle à la fois physique et mentale qui leur permet d'adopter les bons comportements lorsqu'ils sont insérés au sein d'une unité française en mission et dans le cas où ils seraient confrontés à une situation à risque.

COMMANDEMENT DES CENTRES DE PRÉPARATION DES FORCES

Lieu d'implantation : Mailly-le-Camp (Aube).

Effectif total de l'unité : 2 335.

Date de création : 1997.

Subordination organique : commandement des forces terrestres, Lille (Nord).

Mission : le Commandement des centres de préparation des forces (CCPF) a pour mission d'appuyer l'entraînement des forces terrestres dans les domaines du commandement, de la manœuvre et du tir, en terrain ouvert ou en zone urbaine. S'appuyant sur huit centres d'entraînement et une commission nationale de contrôle, il fournit aux unités tous les moyens nécessaires à l'entraînement (exercices, véhicules blindés, moyens de simulation, forces d'opposition, instructeurs et contrôleurs). Il place ainsi les forces terrestres dans les conditions les plus réalistes possibles pour les préparer à l'engagement opérationnel sous toutes ses facettes : combat de haute intensité, combat en zone urbaine, stabilisation de théâtre, ... Le CCPF constitue un passage obligé pour toute unité projetée en opération extérieure.

Effectif défilant : 104.

Autorité défilant en tête : 4 chefs de centre défilent. Le colonel Pierre Santoni, chef de corps du Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (94e RI [CENZUB - Sissonne, Aisne]) ; le colonel Michel-Henri Faivre, chef de corps du Centre d'entraînement au combat (5e régiment de dragons [CENTAC, Mailly-le-Camp]) ; le colonel Emmanuel Collot, chef de corps du 1er régiment de chasseurs d'Afrique (Canjuers, Var) ; le colonel Vincent Laville, chef de corps du centre d'entraînement interarmes et du soutien logistique (51e RI [Mourmelon-le-Grand, Marne]).

Composition/articulation : les 4 chefs de détachement ; les 4 drapeaux et leurs gardes ; 4 cadres, 72 sous-officiers et militaires du rang.

i

- Le CENZUB et le CENTAC sont les seules unités de l'armée de terre à disposer de compagnies de Force adverse (FORAD) en charge de représenter l'ennemi, sous toutes ses formes possibles (force conventionnelle, guérilla, milices…), ou bien la population civile, afin de rendre l'entraînement le plus réaliste possible.

- Outre les 4 centres qui sont représentés au défilé, le CCPF comprend également le centre d'entraînement des postes de commandement (3e régiment d'artillerie [Mailly-le-Camp, Aube]), le centre d'entraînement de l'infanterie au tir opérationnel (122e régiment d'infanterie [Camp-du-Larzac, Aveyron]), le 17e groupe d'artillerie (Biscarrosse, Landes), ainsi que le groupement d'aguerrissement en montagne (Modane, Savoie).

FRÉGATE ANTI-SOUS-MARINE *JEAN DE VIENNE*

Lieu d'implantation : Toulon (Var).

Effectif total de l'unité : 235.

Admission au service actif : 1984.

Devise : « À bien vienne tout ! »

Subordination organique : Force d'action navale (FAN), Toulon.

Mission : la frégate anti-sous-marine *Jean de Vienne* participe à la défense des approches maritimes en haute mer et s'assure du respect du droit international et de la défense des intérêts nationaux de la France. Équipée d'un hélicoptère Lynx, la frégate contribue à la sûreté de la force océanique stratégique et remplit des missions de reconnaissance, de vigilance et de renseignement en assurant, entre autres, la lutte contre la piraterie, les trafics illicites et le contrôle d'embargo.

La frégate fait partie du groupe aéronaval, autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, ou d'un groupe amphibie constitué autour d'un Bâtiment de projection et de commandant (BPC) comme le *Mistral* par exemple.

Autorité défilant en tête : capitaine de vaisseau Pierre-Yves Grente, commandant la frégate *Jean de Vienne*.

Effectif défilant : 72.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 4 cadres, 64 cadres et matelots.

i

- *Le* Jean de Vienne *a participé à l'opération Harmattan (Libye). Du 31 janvier au 3 février 2013, la frégate a été le premier bâtiment de la marine nationale à faire escale à Tripoli.*
- *Déjà récompensé en recevant la Croix de guerre au titre de son engagement durant l'opération Desert Storm (guerre du Golfe), le fanion du* Jean de Vienne *a été décoré en 2012 de la Croix de la Valeur militaire avec palme à titre collectif, pour son action dans le cadre de l'opération Harmattan en Libye.*

BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT *MISTRAL*

Lieu d'implantation : Toulon.

Effectif total de l'unité : 177.

Date d'admission au service actif : 2006.

Devise : « Ubi vult spirat » (Il souffle où il veut).

Subordination organique : FAN.

Mission : le BPC *Mistral* est un bâtiment de combat amphibie polyvalent, pouvant projeter à terre jusqu'à 110 véhicules blindés ainsi que 450 soldats. Capable d'accueillir des états-majors conduisant des opérations navales, terrestres et aériennes depuis la mer, le *Mistral* peut accueillir jusqu'à 16 aéronefs de type Tigre ou Caïman, servant ainsi de porte-hélicoptères d'assaut.

Les capacités du bâtiment incluent aussi bien le combat de haute intensité impliquant la mise en œuvre de forces spéciales, que les évacuations de ressortissants ou l'assistance aux populations sinistrées. Dans cet objectif, le *Mistral* dispose d'une capacité de traitement et d'hospitalisation des blessés pouvant être assimilée à celle d'un hôpital de campagne avec notamment 2 blocs chirurgicaux, 1 salle de radiologie, 1 cabinet dentaire, 1 scanner de dernière génération et 1 plateau technique de 69 lits médicalisés.

Autorité défilant en tête : capitaine de vaisseau François-Xavier Polderman, commandant le BPC *Mistral*.

Effectif défilant : 72.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 4 cadres, 64 cadres et matelots.

Le BPC Mistral *participe à la mission « Jeanne d'Arc » de formation de l'école d'application des enseignes de vaisseau et des commissaires de la marine nationale. Il embarque ainsi les élèves officiers pour un stage d'application à la mer de 4 mois, qui s'intègre dans le cadre de la mission opérationnelle d'un BPC et d'une frégate, déployés dans une région sensible du globe.*

FRÉGATE DE DÉFENSE AÉRIENNE *FORBIN*

Lieu d'implantation : Toulon.

Effectif total de l'unité : 200.

Date d'admission au service actif : 2010.

Subordination organique : FAN.

Mission : la frégate de défense aérienne *Forbin* a pour mission d'assurer la protection d'unités navales importantes, comme le porte-avions *Charles de Gaulle* et son escorte, contre les menaces aériennes que constituent les aéronefs et leurs systèmes d'arme, notamment les missiles antinavires supersoniques. Les capacités du *Forbin* dans les autres domaines de lutte lui permettent également d'assurer la sécurisation d'une zone maritime, le contrôle du trafic commercial, ou l'évacuation de ressortissants. Outre son armement antiaérien et antimissile composé de missiles Aster, le *Forbin* participe aussi à la lutte contre les navires et les sous-marins, grâce à ses missiles Exocet, ses deux tubes lance-torpilles MU90 et son hélicoptère Caïman marine embarqué.

Effectif défilant : 72.

Autorité défilant en tête : capitaine de vaisseau Marc Aussedat, commandant la frégate de défense aérienne *Forbin*.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 4 cadres, 64 cadres et matelots.

Le 4 avril 2012, le Forbin *a été le premier bâtiment de la marine française à réaliser l'interception d'une cible simulant l'attaque d'un missile antinavire supersonique évoluant à très basse altitude grâce à son système surface-air antimissile composé de missiles Aster 15 et Aster 30.*

GENDARMERIE DE L'AIR

Lieu d'implantation : Vélizy Villacoublay (Yvelines).

Effectif total de l'unité : 785.

Date de création : 1943.

Subordination organique : DGGN, pour emploi auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air.

Mission : participant à la protection des lieux où la sécurité est confiée à l'armée de l'air, la gendarmerie de l'air assure des missions de polices administrative, judiciaire et militaire. À l'extérieur des sites, elle réalise des opérations de police relatives aux missions de l'armée de l'air, à la protection du personnel, du matériel et des installations.

Forte d'une cinquantaine d'unités en France en opération extérieure et à l'étranger, le personnel de la gendarmerie de l'air est formé aux particularités du domaine aérien militaire. Il conduit les enquêtes sur les accidents d'aéronefs militaires français ou étrangers sur le territoire national, et le cas échéant, celles sur les aéronefs militaires français à l'étranger. Sa section de recherche est en mesure de participer à la recherche de la preuve judiciaire en milieu contaminé NRBC-E (nucléaire, radiologique, bactériologique, chimique et explosif).

Effectif défilant : 57.

Autorité défilant en tête : colonel Guy Cazenave-Lacroutz, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 cadres et 48 cadres, gendarmes et gendarmes adjoints volontaires.

Depuis le 1er octobre 2012 et jusqu'à la fin 2014, la gendarmerie de l'air est responsable de la sécurisation de l'aéroport de Kaboul.

BASE AÉRIENNE 105

Lieu d'implantation : Évreux-Fauville (Haute-Normandie).

Effectif total de l'unité : 2 200.

Date de création : 1967.

Subordination organique : commandement des forces aériennes, Dijon (Côte-d'Or).

Mission : la Base aérienne 105 (BA 105) *Commandant Viot* est spécialisée dans le transport et dans les Systèmes d'information, de contrôle et de communication (SIC) spécifiques aux opérations aériennes (Aéro). Les C160 Transall de ses deux escadrons de transport « Anjou » et « Béarn » permettent le transport et le largage de troupes et de matériels dans les endroits les plus reculés au monde, comme récemment au Mali, et participent activement aux évacuations sanitaires. Deux autres escadrons sont en charge de l'écoute électronique et de l'instruction des équipages, également sur C160. Ces avions tactiques seront remplacés à terme par l'A400M Atlas qui, par son rayon d'action et sa charge offerte accrus, offrira des capacités de transport stratégique.

Depuis février 2013, l'armée de l'air a regroupé ses capacités SIC Aéro sur cette base aérienne afin d'en optimiser la mise en œuvre indispensable à toute projection des forces aériennes en opération.

Effectif défilant : 97

Autorité défilant en tête : colonel Vincent Séverin, commandant la base.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres, 84 cadres et militaires techniciens de l'air (bloc formant une aile delta).

Engagée dès les premières heures de l'opération Serval, la BA 105 a été l'une des premières plates-formes sollicitées pour le transport du fret et des combattants mais aussi pour l'accueil des aéronefs alliés comme les Antonov et les C17. Au total, la base aérienne a accueilli, jusqu'en mars 2013, 134 avions dont 90 étrangers (Canada, Finlande, Royaume-Uni, Russie).

BASE AÉRIENNE 942

Lieu d'implantation : Lyon Mont-Verdun.

Effectif total de l'unité : 1 380.

Date de création : 1973.

Subordination organique : Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA).

Mission : la Base aérienne 942 (BA 942) *Capitaine Jean Robert* abrite un des 4 centres radar régionaux de l'armée de l'air. Ce centre surveille l'espace aérien français et ses abords, et participe à garantir sa souveraineté. De plus, elle regroupe plusieurs unités complémentaires et coordonnées qui permettent de préparer, planifier et conduire toutes les opérations aériennes de manière permanente (posture permanente de sûreté) ou ponctuelle (opérations extérieures ou intérieures), que ce soit dans un cadre interarmées ou multinational. L'expertise de son personnel ainsi que la modernité de ses outils lui confèrent une réactivité, une efficacité et une endurance reconnues.

Effectif défilant : 97.

Autorité défilant en tête : colonel Jérôme Rabier, commandant la base aérienne de Lyon.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres, 84 cadres et militaires du rang (bloc formant une aile delta).

Les opérations aériennes de Serval au-dessus du Mali ont été préparées et conduites depuis la BA 942, notamment par le Joint Forces Air Component Command (JFACC) permanent, chargé de coordonner la manœuvre aérienne, de prendre les éléments du niveau stratégique et de les transformer en ordres vers le centre de conduite situé en Afrique.

DRAPEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

Lieu d'implantation : Paris.

Effectif total de l'unité : 368.

Date de création : 1976.

Subordination organique : Direction générale de la police nationale (DGPN), Paris.

Mission : créé par le ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski, le SSMI assure la protection et la surveillance des sites du ministère de l'Intérieur, la mise en œuvre des audits de sûreté des bâtiments de la DGPN et des préfectures, mais également la mise en place des services d'honneur au ministère de l'Intérieur. Il est chargé de la garde du drapeau de la police nationale.

Effectif défilant : 7.

Autorité défilant en tête : commissaire divisionnaire Jérôme Bonet, chef du cabinet politique pénale, police judiciaire et mission de lutte antidrogue au cabinet du directeur général de la police nationale.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde.

- Le SSMI est la seule unité constituée de la DGPN.
- Le lieutenant de police Dorothée Robert, adjoint au chef de la division opérationnelle du SSMI, porte le drapeau.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

Lieu d'implantation : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

Effectif total de l'unité : 117.

Date de création : 1941.

Subordination organique : DGPN.

Mission : l'École nationale supérieure de la police (ENSP) est l'école de formation des cadres supérieurs de la police nationale que sont les commissaires. Le 24 décembre 2012, l'ENSP et l'École nationale supérieure des officiers de police (ENSOP) ont fusionné en un établissement public administratif unique, ajoutant ainsi à l'ENSP la formation initiale et continue des officiers de police. L'école dispose, en outre, d'un centre d'information et de conseil aux élus locaux et aux cadres supérieurs d'entreprises publiques impliquées dans le champ de la sécurité intérieure. Dans le domaine de la coopération internationale, elle délivre une formation de haut niveau à destination de cadres supérieurs de police venus du monde entier et participe activement aux organes européens de formation.

Durée des formations : 2 ans pour les élèves commissaires ; 18 mois pour les élèves officiers de police.

Effectif défilant : 108.

Autorité défilant en tête : commissaire divisionnaire Thierry Guiguet-Doron, chef du département des formations préparatoires, partenariales et internationales.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 2 cadres, 40 cadres et élèves commissaires ; 3 cadres et 56 élèves officiers de police.

i

- *La 17e promotion a pris pour nom de baptême* Commandant Cédric Pappatico. *Cédric Pappatico, commandant de police à la brigade anticriminalité de la circonscription de sécurité publique de Chambéry, est décédé le 11 avril 2012, victime du devoir dans l'accomplissement de sa mission.*
- *L'ENSP est dirigée par une femme, Mme Hélène Martini, inspectrice générale des services actifs de la police nationale.*
- *Dans une perspective d'élargissement des formations à l'ensemble du champ des acteurs de la sécurité, l'ENSP a conclu une convention de partenariat avec le club des directeurs de sécurité des entreprises et offre, depuis l'année dernière, un stage pour les futurs dirigeants d'entreprises de sécurité privée.*
- *Particulièrement investie dans la promotion de l'égalité des chances, l'ENSP dispose d'une classe préparatoire intégrée composée de jeunes diplômés issus de milieux défavorisés qui leur permet de suivre, dans des conditions optimales, une préparation intensive au concours externe de commissaire.*

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DE ROUEN-OISSEL

Lieu d'implantation : Oissel (Seine-Maritime).

Effectif total de l'unité : 146.

Date de création : 1997.

Devise : « Former pour servir ».

Subordination organique : direction de la formation et du développement des compétences de la police nationale, Lognes.

Mission : les Écoles nationales de police (ENP) forment les élèves gardiens de la paix, les Cadets de la République et les adjoints de sécurité. Elle participe également à la formation continue de fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la police nationale.

Durée des formations : 1 an pour les gardiens de la paix et les Cadets et 14 semaines pour les adjoints de sécurité.

Effectif défilant : 144.

Autorité défilant en tête : commandant Pierre Debue, chef du pôle pédagogique.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 6 cadres et 80 élèves gardiens de la paix ; 3 cadres et 48 Cadets de la République provenant des ENP de Oissel et de Saint-Malo.

Les Cadets de la République relèvent du plan Égalité des chances, qui a pour but de permettre à des jeunes non titulaires du baccalauréat d'intégrer l'institution policière. Une scolarité d'un an leur est proposée pour préparer le concours de gardien de la paix, en partenariat avec l'Éducation nationale. Ces jeunes se voient ainsi dispenser des cours de remise à niveau en français, anglais, culture générale et acquièrent des notions de droit. Ils suivent également des cours d'armement, des séances de tir et de sport.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

Lieux d'implantation : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) pour le pôle pédagogique, Vitrolles (Bouches-du-Rhône) pour le plateau technique et Paris pour l'enseignement de la prévention.

Effectif total de l'unité : 181.

Date de création : 2004.

Devise : « Cultiver le passé, enfanter l'avenir, tel est notre présent ».

Subordination organique : ministère de l'Intérieur.

Mission : l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) assure la formation initiale et continue des 25 000 officiers de sapeurs-pompiers français professionnels, volontaires ainsi que du service de santé des armées (formation aux emplois de direction jusqu'à l'emploi de directeur départemental, les formations au risque technologique ou à la prévention de l'incendie mais aussi la formation d'infirmiers, de médecins, de pharmaciens et de vétérinaires au profit du service de santé des armées). L'école est en charge de l'organisation, en matière d'incendie et de secours, de formations destinées notamment aux élus, aux fonctionnaires, aux cadres des entreprises et aux experts français ou étrangers. Enfin, elle développe deux pôles complémentaires : un pôle « recherche et développement » et un pôle « action internationale » dans les domaines de l'incendie et du secours.

Durée des formations : 32 semaines pour la formation d'intégration de lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels ; 18 semaines pour la formation d'intégration du service de santé et de secours médical.

Effectif défilant : 91.

Autorité défilant en tête : colonel François Pradon, directeur adjoint de l'école.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le drapeau et sa garde ; 12 cadres et 72 élèves.

i

- 5 125 officiers ont été formés cette année à l'ENSOSP.

- Les officiers du service de santé et de secours médical portent un képi rouge, à la différence des officiers de sapeurs-pompiers qui portent un képi noir.

- Le casque Franck 1933, porté par les officiers de l'ENSOSP depuis 2012, est inspiré du casque des Poilus de 1914-1918. Il a été porté par les sapeurs-pompiers en opération pendant plus d'un demi-siècle et a été remplacé en 1985 par le casque F1. Bien que son usage n'ait plus cours en intervention, il reste un symbole fort et est porté lors des cérémonies officielles par la garde au drapeau des corps départementaux.

SAPEURS-POMPIERS TERRITORIAUX DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST

Lieux d'implantation : les volontaires présents viennent de différents Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de la zone de défense et de sécurité Ouest : Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe et Vendée.

Date de création : 2013.

Devise : « Courage et dévouement ».

Subordination organique : les SDIS sont des établissements publics financés par les collectivités locales et administrés par des élus locaux sous l'autorité du président du conseil général. Sur le plan opérationnel, ils sont rattachés au ministère de l'Intérieur à travers la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) et sont sous la responsabilité du préfet de département.

Mission : les SDIS concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'au secours d'urgence.

Les sapeurs-pompiers se chargent de la protection générale des populations en lien avec la sécurité intérieure et la défense civile, afin de prévenir, protéger et lutter contre les incendies. Ils ont également pour mission la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile, la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours, la protection des biens et de l'environnement et ils portent assistance aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes en assurant également leur évacuation.

Effectif défilant : 90.

Autorité défilant en tête : colonel Philippe Berthelot, directeur et chef du corps départemental des sapeurs-pompiers de Loire-Atlantique.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 14 cadres et 72 sapeurs-pompiers.

In memoriam
Au cours des 12 derniers mois, 9 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires sont morts en intervention.

- Le détachement des sapeurs-pompiers territoriaux qui représente l'ensemble des sapeurs-pompiers territoriaux de France, porte l'insigne de la DGSCGC.
- Les sapeurs-pompiers effectuent 11 623 interventions par jour, soit 1 toutes les 7,4 secondes.
- Il y a 240 000 sapeurs-pompiers territoriaux en France.

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Lieux d'implantation : Paris et les trois départements de la Petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne).

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfet de Police de Paris.

Mission : la BSPP a pour mission le secours, la défense contre les incendies et la lutte contre les sinistres, catastrophes et risques technologiques et urbains, dont les risques NRBC (nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques). Les pompiers reçoivent des formations spécifiques, en secourisme et dans la spécialité incendie-sauvetage. Intervenant dans une mégalopole de près de 7 millions d'habitants, les sapeurs-pompiers de Paris sont des spécialistes du risque et du secours. La couverture opérationnelle interdépartementale de la brigade – Paris et les trois départements de la Petite couronne – est un cas unique en France.

Effectif défilant : 130.

Autorité défilant en tête : colonel Roger Barrau, commandant du 3e groupement d'incendie et de secours, qui couvre la zone d'intervention du tiers Ouest de Paris et du département des Hauts-de-Seine.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le fanion et sa garde ; 6 cadres, 120 sous-officiers et sapeurs-pompiers.

- La brigade a été créée par décret impérial par Napoléon Ier, qui confia la lutte contre les feux à Paris à un corps militaire, le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris.

- En 2012, la BSPP est intervenue près de 500 000 fois (soit 1 intervention toutes les minutes, dont 82 % environ représentent les secours à la personne), dans le cadre de plus de 200 types d'interventions différentes.

- Lors du défilé, les sous-officiers se distinguent en portant la hache traditionnelle du sapeur, tandis que les sapeurs-pompiers sont équipés du FAMAS.

150E ANNIVERSAIRE DU COMBAT DE CAMERONE

Le 30 avril 1863, dans l'hacienda de Camerone au Mexique, les 3 officiers et les 62 légionnaires de la compagnie du capitaine Danjou résistèrent pendant toute une journée à 2 000 Mexicains, après avoir fait le serment de se battre jusqu'au bout. Au soir d'une lutte épique, les 5 derniers survivants avaient chargé à la baïonnette avant d'être capturés, tous blessés, à bout de forces. En se battant jusqu'à la dernière extrémité, les légionnaires ont empêché les Mexicains d'attaquer le convoi que la compagnie devait protéger. En se sacrifiant, ils ont permis au convoi de passer, ils ont ainsi rempli leur mission au prix de leur sang et de leur vie. Ce combat est resté comme le symbole de la fidélité à la parole donnée, de la mission remplie quel qu'en soit le coût. Le symbole du devoir et du sacrifice, de l'honneur et de la fidélité portés à leur niveau le plus accompli.

Le 30 avril est devenu la fête traditionnelle de la Légion et, ce jour-là, toutes les unités, où qu'elles soient dans le monde, mais également les associations d'anciens légionnaires, se regroupent pour assister à la lecture du récit de ce combat. À Aubagne, maison mère de la Légion étrangère depuis 1962, cette cérémonie prend une dimension particulière. Le capitaine Danjou portait à Camerone, à la suite d'une blessure antérieure, une prothèse de main articulée. Cette main en bois fut retrouvée sur les lieux du combat et ramenée à Sidi Bel Abbès. Elle est conservée aujourd'hui à Aubagne, dans la crypte du musée de la Légion étrangère. Chaque année, le 30 avril, elle est présentée devant le front des troupes, portée par un ancien valeureux que la Légion souhaite tout particulièrement mettre à l'honneur, et honorer à travers lui tous ses anciens, en particulier ceux qui sont morts au combat et en service commandé.

La Légion étrangère a commémoré cette année à Aubagne, le 150e anniversaire du combat de Camerone. À cette occasion, les 11 drapeaux, étendards et fanion des unités composant la Légion étaient présents ainsi que leurs chefs de corps. Simultanément, au Mexique, Camerone a été célébré sur les lieux mêmes du combat, en présence des autorités mexicaines et d'une forte délégation française.

Ce combat est fondateur pour la Légion étrangère, car il donne tout son sens à l'engagement des étrangers au service de la France et il porte toutes les valeurs légionnaires : culte de la mission, du devoir, du courage et du dépassement de soi ; culte de l'honneur et de la fidélité ; solidarité faite d'estime réciproque, de confiance mutuelle et de cohésion ; communauté de destin qui lie les officiers et leurs hommes ; acceptation totale du sacrifice collectif imposé par l'accomplissement du devoir. Camerone, c'est aussi l'humilité de ceux qui savent qu'ils vont mourir. Mettre sa vie au bout de sa liberté est à la fois magnifique et mystérieux. Il ne s'agit ni d'un renoncement ni d'une inconscience, mais bien de la fidélité à la parole donnée. Allant au bout de leur serment commun, les officiers et les légionnaires ont ainsi rempli à Camerone leur mission au prix de leur vie.

Composition / articulation du détachement de la Légion étrangère

- Les pionniers du 1er régiment étranger.
- La musique de la Légion étrangère.
- Le général de division Christophe de Saint Chamas commandant la Légion étrangère, et son fanion.
- Les chefs de corps du 1er régiment étranger, du 3e régiment étranger d'infanterie, du 4e régiment étranger, du 2e régiment étranger de parachutistes, du 1er régiment étranger de cavalerie, du détachement de Légion étrangère de Mayotte, et du 2e régiment étranger de génie, suivis chacun de l'emblème de la formation et de sa garde.
- Un détachement du 2e régiment étranger de parachutistes, du 1er régiment étranger de cavalerie et du 2e régiment étranger de génie.

PIONNIERS DU 1ER RÉGIMENT ÉTRANGER

Lieu d'implantation : Aubagne (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 42.

Date de création : 1841.

Devise : « Honneur et fidélité » (devise de la Légion étrangère).

Subordination organique : 1er Régiment étranger (1er RE), Aubagne.

Mission : les pionniers illustrent la tradition de soldat bâtisseur du légionnaire qui, une fois les combats terminés, sont chargés de l'entretien du quartier. Les pionniers regroupent par conséquent les représentants de tous les corps de métier du bâtiment (maçons, peintres, plombiers, menuisiers…). Des légionnaires venant des différents services du régiment complètent l'effectif du détachement.

Effectif défilant : 39.

Autorité défilant en tête : adjudant-chef Peter Gyuroka, chef de section.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 2 cadres ; 36 caporaux-chefs, caporaux et légionnaires.

- Les sapeurs de la Légion étrangère sont reconnaissables à leur barbe ainsi que leur tablier de buffle de couleur fauve. Ils défilent la hache sur l'épaule, rappelant la vocation de soldat bâtisseur du légionnaire.
- La section de pionniers du 1er RE participe également aux missions opérationnelles, comme en Afghanistan où ils ont servi au sein des Operational Mentoring and Liaison Teams (OMLT).

MUSIQUE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Lieu d'implantation : Aubagne.

Effectif total de l'unité : 61.

Date de création : 1841.

Subordination organique : 1er RE.

Mission : la musique de la Légion étrangère contribue au rayonnement de la Légion étrangère en France et à l'étranger en veillant au maintien des traditions légionnaires. Requise pour les prestations militaires mais aussi souvent sollicitée dans les festivals civils, elle concourt à l'image d'excellence de la Légion étrangère.

Effectif défilant : 57.

Autorité défilant en tête : adjudant-chef Jérôme Dumont, tambour-major (le chef de musique hors classe Émile Lardeux, chef de la musique de la Légion étrangère, défile au premier rang, derrière le tambour major).

Composition/articulation : le chef de détachement ; la musique défile sur 5 colonnes en 2 blocs : la batterie composée des tambours, des clairons et des fifres et l'harmonie, les 2 blocs étant séparés par le chapeau chinois.

Seule musique de la Légion, les régiments n'ayant conservé que des clairons pour assurer les sonneries réglementaires, la musique de Légion étrangère a conservé l'usage du chapeau chinois, instrument de musique d'origine turque. Ce pavillon de cuivre garni de clochettes, progressivement abandonné au cours du XIXe siècle par la plupart des musiques militaires, a été conservé par la Légion qui l'a orné de queues de cheval, en référence à une vieille coutume islamique adoptée par les régiments d'Afrique : les queues des chevaux tués étaient un témoignage de courage. Exposées devant la tente du chef, elles devenaient le symbole du commandement. La musique de la Légion étrangère se distingue aussi par l'usage de fifres et par le port du tambour bas.

2E RÉGIMENT ÉTRANGER DE PARACHUTISTES

Lieu d'implantation : Calvi (Haute-Corse).

Effectif total de l'unité : 1 120.

Date de création : 1948.

Devise : « More majorum » (À la manière des anciens).

Subordination organique : 11e BP.

Mission : le 2e Régiment étranger de parachutistes (2e REP) est une unité d'infanterie légère spécialisée dans le déploiement par largage opérationnel en parachute ou par poser d'assaut. Le régiment a vocation au combat débarqué en milieu difficile et mène des actions de coercition de force ou de maîtrise de la violence. La diversité de ses compagnies permet au 2e REP d'être spécialisé dans des domaines aussi variés que le combat en zone urbaine, en montagne et zone accidentée, en milieu amphibie ou encore sur les arrières.

Effectif défilant : 102.

Composition/articulation : 6 cadres ; 96 cadres et légionnaires.

In memoriam
Au cours des 12 derniers mois, un sous-officier du 2e REP a payé de sa vie son engagement au Mali.

Le 2e REP rentre de l'opération Serval au Mali, où il s'est distingué lors du saut opérationnel sur Tombouctou et dans les durs combats de l'Adrar des Ifoghas.

1ER RÉGIMENT ÉTRANGER DE CAVALERIE

Lieu d'implantation : Orange (Vaucluse).

Effectif total de l'unité : 819.

Date de création : 1921.

Devise : « Nec pluribus impar » (À nul autre pareil).

Subordination organique : 6e Brigade légère blindée (6e BLB), Nîmes (Gard).

Mission : unité blindée de la 6e BLB, le 1er Régiment étranger de cavalerie (1er REC) est doté d'une grande puissance de feu grâce à ses escadrons de combat dotés de blindés à roues équipés d'un canon de 105 mm (AMX 10 RC). À ce titre, il peut opérer en avant de la brigade et couvrir de larges espaces pour déceler et détruire ses adversaires. Apte au combat de coercition grâce à la mobilité et à la protection que lui offrent ses blindés, le 1er REC dispose, en complément, d'une aptitude solide dans le cadre de la recherche du renseignement et des actions antichars.

Effectif défilant : 102.

Composition/articulation : 6 cadres ; 96 cadres et légionnaires.

L'escadron de commandement et logistique et le 3e escadron du 1er REC ont fait partie des premiers éléments militaires français à prendre part à l'opération Serval au Mali.

2E RÉGIMENT ÉTRANGER DE GÉNIE

Lieu d'implantation : Saint-Christol-d'Albion (Vaucluse).

Effectif total de l'unité : 850.

Date de création : 1er juillet 1999.

Devise : « Rien n'empêche ».

Subordination organique : 27e Brigade d'infanterie de montagne (27e BIM), Varces (Isère).

Mission : le 2e Régiment étranger de génie (2e REG) fournit aux unités sur le terrain un appui à la mobilité (ouverture d'itinéraires, déminage), un appui à la contre-mobilité (réalisation d'obstacles pour freiner l'ennemi ou renforcer une position défensive). Son appartenance à la 27e BIM exige par ailleurs une capacité à remplir ces missions en terrain montagneux et dans des conditions climatiques difficiles.

Effectif défilant : 102.

Composition/articulation : 6 cadres ; 96 cadres et légionnaires.

- Le 2e REG est le plus jeune des régiments de la Légion étrangère.
- La fin de l'année 2013 sera marquée par une projection importante (200 cadres et légionnaires) en Guyane dans le cadre de l'opération Harpie.

SOMMAIRE DES TROUPES MONTÉES

65 - Fanfare du régiment de cavalerie de la garde républicaine
66 - Régiment de cavalerie de la garde républicaine

FANFARE DU RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Lieu d'implantation : Paris, quartier des Célestins.

Effectif total de l'unité : 53.

Date de création : 1802.

Subordination organique : régiment de cavalerie de la garde républicaine, Paris.

Mission : la fanfare de cavalerie de la garde républicaine escorte à cheval le Président de la République et les hôtes étrangers en visite officielle en France. Elle a pour particularité d'être la seule au monde à jouer au trot enlevé tandis que le reste du régiment défile au trot assis.

Elle rehausse de ses sonorités le cérémonial militaire en interprétant les sonneries réglementaires et les diverses marches de son répertoire.

Elle est régulièrement présente à pied dans la cour du Palais de l'Élysée à l'occasion des visites officielles.

Effectif défilant : 38.

Autorité défilant en tête : capitaine Jacques Le Blay, trompette-major.

Composition/articulation : le trompette-major, chef de la fanfare ; 2 timbaliers ; au 1er rang, les 1res trompettes 1re reprise (7) ; au 2e rang, les 1res trompettes 1re reprise et 2e reprise (7) ; au 3e rang, les 1res trompettes 2e reprise (7) ; au 4e rang, les trompettes cors (5) et trompettes basses (2) ; au 5e rang, les trompettes basses (3) et les contrebasses (4).

- C'est un arrêté du Premier consul qui instaura une garde municipale à Paris, au sein de laquelle servaient alors 4 trompettes et 1 trompette-maître. En 1849, le chef de corps de la garde républicaine demande à Jean-Georges Paulus, un musicien de marine, de constituer une fanfare à 12 trompettes.

- La trompette de cavalerie servait de moyen de transmission sur les champs de bataille. Afin d'être aisément reconnaissable, le trompette arborait, partant de son casque, une crinière rouge.

RÉGIMENT DE CAVALERIE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Lieu d'implantation : Paris, quartier des Célestins pour le 1er escadron et quartier Carnot pour les 2e et 3e escadrons.

Effectif total de l'unité : 530.

Date de création : 1802.

Subordination organique : commandement de la garde républicaine, Paris.

Mission : le régiment de cavalerie assure des missions d'honneur au profit des hautes autorités de l'État. En outre, il met en œuvre la grande escorte à cheval du Président de la République et des chefs d'États étrangers en visite officielle en France et participe aux grandes cérémonies patriotiques en défilant à cheval.

Dernière unité montée de l'armée française, le régiment de cavalerie de la garde républicaine assure quotidiennement des missions de sécurité publique à cheval dans Paris, en province ou outre-mer. Ainsi, il est amené à encadrer les grands rassemblements tels que les rencontres sportives ou concerts, les événements prestigieux, les sommets importants comme le G8 ou le G20, et participe au plan de lutte antidélinquance. Le régiment de cavalerie effectue plus de 10 000 patrouilles à cheval par an et assure, au profit de la préfecture de Police, en complément des forces à pied, le maintien de l'ordre au Parc des Princes et au Stade de France.

Enfin, il maintient en alerte un peloton de 24 cavaliers en mesure d'être projeté sous un bref préavis sur un événement inopiné, lorsque la composante équestre apporte une réelle plus-value, notamment lors de recherches de personne disparue en zone forestière.

Effectif défilant : 203.

Autorité défilant en tête : colonel Alain Puligny, chef de corps.

Composition/articulation : le chef de détachement ; le commandant en second ; l'étendard et sa garde ; 1er escadron (à 66 sabres, remonté en chevaux alezans) ; 2e escadron (à 66 sabres, remonté en chevaux bais) ; 3e escadron (à 66 sabres, remonté en chevaux bai brun).

i

- Les cavaliers de la garde républicaine sont les descendants des dragons de la garde municipale de Paris, créés par le Premier consul Bonaparte le 4 octobre 1802.

- Hommes et femmes doivent mesurer au minimum 1,70 m, être reconnus aptes physiquement à la pratique de l'équitation et détenir au moins le « galop 5 ». Quant aux chevaux, ils sont choisis avec grande attention puisqu'ils doivent mesurer 1,65 m au garrot minimum, être de robe franche et avoir de bons aplombs. Ces chevaux intègrent à l'âge de 3 ans le centre d'instruction équestre de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), où ils sont préparés pendant deux ans avant d'intégrer le régiment de cavalerie pour l'apprentissage militaire.

SOMMAIRE DES TROUPES MOTORISÉES

68 - Escadron motocycliste du centre national de formation à la sécurité routière de la gendarmerie nationale
69 - Escadron motocycliste de la police nationale

70 - État-major de force n° 3
71 - **Anniversaires de la 9e Brigade d'infanterie de marine**
72 - Escadron d'aide à l'engagement
73 - Batterie de renseignement de brigade n° 9
74 - 3e régiment d'infanterie de marine
75 - Régiment d'infanterie chars de marine
76 - 11e régiment d'artillerie de marine
77 - 6e régiment de génie
78 - 54e régiment de transmissions

79 - Escadron de défense sol-air Tursan

80 - Base pétrolière interarmées

81 - Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

ESCADRON MOTOCYCLISTE DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA GENDARMERIE

Lieu d'implantation : Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Effectif total de l'unité : 37.

Date de création : 1967.

Subordination organique : CEGN.

Mission : le Centre national de formation à la sécurité routière (CNFSR) a pour mission d'assurer prioritairement les formations initiale et continue des motocyclistes et futurs motocyclistes de la gendarmerie nationale, tant dans le domaine technique du pilotage que dans celui des connaissances professionnelles propres au domaine de la sécurité routière et à la législation des transports. Son expertise reconnue en la matière lui vaut la confiance d'administrations ou de sociétés telles que les douanes, les polices municipales, Amaury sport organisation (organisateur entre autres du Tour de France), qui confient la formation de leurs fonctionnaires ou salariés. Des pays étrangers, de tous les continents, envoient également en stage au CNFSR des motocyclistes pour se former ou se perfectionner à différentes techniques. De même, des cadres du CNFSR sont envoyés régulièrement en mission à l'étranger pour former sur place les cadres locaux.

Effectif défilant : 41 motos.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Jean-Pierre Reynaud, commandant le centre.

Composition/articulation : le chef de détachement ; 40 motocyclistes.

YAMAHA 1300 FJR

i

- *Les motocyclistes du CNFSR défilent aux côtés des motocyclistes de la police nationale.*
- *Le détachement se compose du commandant d'unité, de 16 instructeurs du centre et de 24 stagiaires gendarmes venant d'obtenir leur qualification au terme de leur formation initiale de 12 semaines.*
- *Le CNFSR forme, évalue et perfectionne près de 1 800 stagiaires chaque année.*
- *Les militaires défilent sur des Yamaha 1300 FJR, motos en dotation dans toutes les unités de sécurité routière du territoire national.*

ESCADRON MOTOCYCLISTE DE LA POLICE NATIONALE

Lieux d'implantation : Paris pour les motocyclistes de la préfecture de police et de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP), Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour les motocyclistes de la Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS).

Effectif total de l'unité : 41.

Date de création : 2010.

Devises : « Viam monstramus » (Nous montrons la voie [pour les motocyclistes de la préfecture de police]) ; « Discipline, valeur, dévouement » (pour la DCSP), « Servir » (pour la DCCRS).

Subordinations organiques : division régionale motocycliste pour les motocyclistes de la préfecture de police ; direction générale de la police nationale pour la DCSP et la DCCRS.

Missions : les motocyclistes de la préfecture de police couvrent tout l'éventail des missions d'escorte, mais assurent également le guidage et/ou la sécurité des convois sensibles et participent à l'action de prévention et de répression dans le domaine de l'insécurité routière.

Les motocyclistes de la DCSP ont pour mission principale le contrôle, la surveillance et la régulation du trafic sur les itinéraires à forte densité de circulation. Ils assurent également des missions d'escorte d'honneur et de protection des hautes personnalités, d'escorte de fonds et de valeurs, d'individus dangereux, d'ambulances ou la surveillance d'épreuves cyclistes.

Enfin, la mission première de la DCCRS est la lutte contre l'accidentalité routière, définie comme objectif national. Les motocyclistes sont aussi en charge de la surveillance des autoroutes de dégagement aux abords des grandes agglomérations régionales. Ces unités peuvent également assurer des services particuliers comme les escortes d'ambulances et participent à la sécurité dans le cadre de sommets internationaux.

Effectif défilant : 41 motos.

Autorité défilant en tête : le capitaine de police Yannick Le Darz, chef de l'unité de formation motocycliste urbaine départementale des Yvelines.

Composition/articulation : chef de détachement ; 40 motocyclistes.

YAMAHA 1300 FJR

- L'escadron motocycliste de la police nationale a été constitué en 2010, lors de la première participation des motards de la police nationale au défilé motorisé du 14 Juillet. Il a alors été décidé que la formation de 41 motards serait composée de motards de la préfecture de police, de la direction centrale de la sécurité publique et de la CRS n° 1, compagnie rattachée à la DCCRS.

- Les motocyclistes défilent sur des Yamaha 1300 FJR, comme ceux de la gendarmerie nationale.

ÉTAT-MAJOR DE FORCE N° 3

Lieu d'implantation : Marseille (Bouches-du-Rhône).

Effectif total de l'unité : 288.

Date de création : 1999.

Subordination organique : CFT.

Mission : l'État-major de force n° 3 (EMF3), structure à vocation de commandement opérationnel, a pour mission la mise sur pied des systèmes de commandement d'une division de classe Otan-UE-Onu (20 à 30 000 hommes, 2 à 5 brigades) dans le cadre d'un engagement multinational. Il a pour rôle de planifier et diriger la manœuvre interarmes dans sa zone d'action, de suivre et coordonner la manœuvre des brigades, de planifier et conduire la manœuvre des appuis et gérer l'espace divisionnaire. Enfin, il planifie et conduit l'ensemble de la manœuvre logistique de la division.

Centré sur sa fonction de préparation opérationnelle, l'EMF3 joue un rôle majeur dans l'entraînement des forces.

L'EMF3 est également en mesure de commander une opération d'un volume compris entre 10 000 et 20 000 hommes sur le territoire national, dans le cadre de catastrophes naturelles ou de crises, ou encore dans celui d'encadrement d'événements majeurs tels que des sommets internationaux.

Effectif défilant : 6 véhicules.

Autorité défilant en tête : général de division Philippe Pontiès, commandant l'EMF3.

Composition/articulation : VLRA du chef de détachement ; 1 Véhicule blindé léger long (VBLL) ; 4 VBLL.

VBLL

Des éléments de l'EMF3 ont récemment été projetés au Mali.

ANNIVERSAIRES DE LA 9E BRIGADE D'INFANTERIE DE MARINE

La 9e Brigade d'infanterie de marine (9e BIMa) est l'héritière de la « division bleue » qui s'est illustrée en 1870 pendant la guerre franco-prussienne, tout particulièrement lors des combats de Bazeilles, où trois de ses régiments se sont couverts de gloire : les 2e et 3e régiments d'infanterie de marine et le 11e régiment d'artillerie de marine.

Elle est également l'héritière de la 9e Division d'infanterie coloniale (9e DIC), créée en 1943 à partir des unités de l'armée d'Afrique. La 9e DIC s'est notamment distinguée lors de la conquête de l'île d'Elbe en juin 1944. Elle participe activement au débarquement de Provence en août 1944 et à la libération du Sud de la France. Aussitôt l'armistice signé, elle part en Indochine où ses régiments sont engagés jusqu'en 1954 dans des secteurs très différents, écartelant ainsi la division qui cesse d'exister en tant que telle en 1948, sans jamais avoir été officiellement dissoute. La 9e BIMa porte toujours l'insigne de la 9e DIC.

Créée en juillet 1963, la 9e brigade est alors attachée à la 11e division d'intervention aux côtés de deux brigades parachutistes. Elle devient brigade autonome de la force terrestre d'intervention en 1971. Le 1er janvier 1976, la 9e brigade est baptisée 9e Division d'infanterie de marine (9e DIMa). Elle est alors rattachée à la force terrestre d'intervention. En 1983, elle intègre tout naturellement la Force d'action rapide (FAR) qui vient d'être créée, aux côtés des autres grandes unités de l'armée de terre composées en majorité de régiments professionnels qui participent ainsi à toutes les interventions extérieures de la France. Le 1er juillet 1999, la division est restructurée en brigade ; la 9e DIMa devient alors la 9e brigade légère blindée de marine. En janvier 2013, elle prend officiellement le nom de 9e brigade d'infanterie de marine.

Elle commémore donc cette année les 70 ans de la création de la 9e DIC, dont elle est l'héritière, et le cinquantenaire de sa *re*création en 9e brigade.

Brigade multirôle, tout particulièrement adaptée aux actions amphibies, la 9e BIMa est composée de 5 régiments dont 4 appartiennent aux troupes de marine : le régiment d'infanterie chars de marine, les 2e et 3e régiments d'infanterie de marine, le 11e régiment d'artillerie de marine, ainsi que le 6e régiment du génie qui en a épousé toute la culture. Parmi ces 5 200 hommes, 3 compagnies appuient l'état-major dans le commandement de ses opérations : 1 compagnie de commandement et de transmissions, 1 escadron d'éclairage et d'investigation et 1 batterie de renseignement brigade.

Depuis son origine, la 9e BIMa a participé à toutes les opérations extérieures que la France a conduites, jusqu'à l'opération Serval au Mali en 2013.

Composition/articulation du détachement de la 9e BIMa

- Le VBLL du colonel Vincent Guionie, commandant la 9e BIMa ; 5 VBLL et 4 VBL de l'état-major de la 9e BIMa.
- L'escadron d'aide à l'engagement du régiment d'infanterie chars de marine.
- La batterie de renseignement de brigade n° 9.
- Le 3e régiment d'infanterie de marine.
- Le régiment d'infanterie chars de marine.
- Le 11e régiment d'artillerie de marine.
- Le 6e régiment du génie.

ESCADRON D'AIDE À L'ENGAGEMENT

Lieu d'implantation : Poitiers (Vienne).

Effectif total de l'unité : 103.

Date de création : 2012.

Devise : « Nous vous tuerons la nuit… le jour aussi ! »

Subordination organique : Régiment d'infanterie chars de marine (RICM), Poitiers.

Mission : l'Escadron d'aide à l'engagement (EAE) accompagne le régiment auquel il est rattaché dans ses missions et déplacements. Il opère ainsi en avant de la brigade et couvre de larges espaces lui permettant de déceler et détruire efficacement ses adversaires, dans le but de faciliter la réalisation des missions de son régiment et de contribuer à son désengagement.

Effectif défilant : 17 véhicules.

Autorité défilant en tête : capitaine François Renoul, commandant l'escadron.

Composition/articulation : VBLL du chef de détachement ; 8 VBL ; 2 VBL 12,7 mm et 2 VBL Milan ; 2 VAB HOT et 2 VAB T20/13.

VAB T20/13

BATTERIE DE RENSEIGNEMENT DE BRIGADE N° 9

Anniversaires de la 9e BIMa

Lieu d'implantation : Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine).

Effectif total de l'unité : 84.

Date de création : 2008.

Devise : « Apis in pace vespa in bello » (Abeille en temps de paix, guêpe en temps de guerre).

Subordination organique : 11e Régiment d'artillerie de marine (11e RAMa), Saint-Aubin-du-Cormier.

Mission : la Batterie de renseignement de brigade n° 9 (BRB9) a pour mission d'appuyer les unités de la 9e BIMa en lui fournissant tout type de renseignement. Pour cela, la BRB9 possède des savoir-faire détenus par les sections renseignement d'origine électromagnétique, renseignement d'origine radar, renseignement d'origine image et renseignement d'origine humaine. Ces compétences peuvent être mises en œuvre simultanément ou indépendamment, et participent au recueil du renseignement sur le terrain, nécessaire à la conduite des opérations.

Effectif défilant : 9 véhicules.

Autorité défilant en tête : capitaine Jean-Marc Loyer, commandant la batterie.

Composition/articulation : VAB du chef de détachement ; 6 Petits véhicules protégés (PVP) ; 2 VAB.

PVP

- La BRB9 est jumelée depuis juin 2012 avec le « Y Squadron » du 30e Commando Information Exploitation Group Royal Marines basé à Plymouth, en Angleterre.

- 35 militaires ont été projetées en Afghanistan entre 2009 et 2012.

3E RÉGIMENT D'INFANTERIE DE MARINE

Lieu d'implantation : Vannes (Morbihan).

Effectif total de l'unité : 1 250.

Date de création : 1831.

Devise : « Debout les morts ».

Subordination organique : 9e BIMa.

Mission : régiment d'infanterie légère blindée, le 3e Régiment d'infanterie de marine (3e RIMa) est équipé de véhicules de l'avant blindé qui lui assurent mobilité, puissance de feu et protection. Ses postes de tir missiles de type Milan et Eryx lui confèrent une capacité antichar instantanée et élevée. Largement équipé en matériels de vision nocturne, le 3e RIMa combat efficacement de jour comme de nuit dans des actions de très haute intensité. Il est ainsi capable de remplir des missions d'assistance aux populations, de prévention des crises, ou d'intervention partout dans le monde, mais également en France, dans le cadre des plans de sécurité. Le 3e RIMa est aussi spécialisé dans l'action amphibie. À ce titre, il bénéficie régulièrement des moyens de la marine nationale pour son entraînement, valorisant ainsi sa localisation en bord de mer.

Effectif défilant : 22 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Patrick Steiger, chef de corps.

Composition/articulation : VBLL du chef de détachement ; 1 VBLL porte-drapeau ; 4 VAB ; 12 VAB ; 4 VBCI.

VAB ULTIMA

i

- Le 3e RIMa a participé à l'opération Serval, en déployant la 1re compagnie des « Forbans » pendant 4 mois, afin d'assurer la surveillance de l'aéroport de Bamako.

- Le régiment a été décoré de la Croix de la Valeur militaire avec palme avec citation à l'ordre de l'armée pour ses actions en Afghanistan en 2009.

RÉGIMENT D'INFANTERIE CHARS DE MARINE

Anniversaires de la 9e BIMa

Lieu d'implantation : Poitiers.

Effectif total de l'unité : 801.

Date de création : 1915.

Devise : « Recedit immortalis certamine magno » (Il revient immortel de la grande bataille).

Subordination organique : 9e BIMa.

Mission : unité blindée de la 9e BIMa, le Régiment d'infanterie chars de marine (RICM) est doté d'une grande puissance de feu grâce à ses escadrons de combat dotés de blindés à roues équipés d'un canon de 105 mm (AMX 10 RC). À ce titre, il peut opérer en avant de la brigade et couvrir de larges espaces pour déceler et détruire ses adversaires. Apte au combat de coercition grâce à la puissance de feu, la mobilité et la protection que lui offrent ses blindés, le RICM maîtrise également l'assaut amphibie, spécialité de sa brigade.

Effectif défilant : 27 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Loïc Mizon, chef de corps.

Composition/articulation : VBLL du chef de détachement ; VBLL porte-étendard ; VAB poste de commandement ; 3 AMX 10 RCR ; 3 VBL ; 3 AMX 10 RCR ; 3 VBL ; 3 ERC 90 Sagaie ; 3 VBL ; 3 ERC 90 Sagaie ; 3 VBL.

ERC 90 SAGAIE

- Héritier du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, le RICM a, en moins de 100 ans d'existence, été cité 19 fois à l'ordre de l'armée dont dernièrement, le 4 mai 2013, pour les événements de Bouaké en République de Côte-d'Ivoire en 2004. De même, le fanion du 2e escadron a reçu la Croix de la Valeur militaire à titre collectif pour son action en Afghanistan en 2011.

- La première lettre de chaque mot de la devise constitue le sigle RICM.

- De janvier à mai 2013, les marsouins du RICM ont participé à l'opération Serval au Mali, en parcourant de grandes distances (Dakar-Bamako, puis Bamako-Gao et enfin Gao-Tessalit) et en effectuant des missions de reconnaissance offensive dans la vallée de l'Ametettaï et dans la région du massif des Ifoghas.

11E RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE MARINE

Lieu d'implantation : Saint-Aubin-du-Cormier.

Effectif total de l'unité : 900.

Date de création : 1929.

Devise : « Alter post fulmina terror » (L'autre terreur après la foudre).

Subordination organique : 9e BIMa.

Mission : le 11e Régiment d'artillerie de marine (11e RAMa) est un régiment d'artillerie qui fournit les appuis feu interarmées au profit de la 9e BIMa grâce à l'utilisation de mortiers de 120 mm et du Caesar qui peut concentrer un tir d'obus de 155 mm sur un objectif situé jusqu'à 40 km de manière massive et brutale.

Le 11e RAMa comprend également l'unité de renseignement de la 9e BIMa, qui lui fournit des renseignements d'origine humaine, électromagnétique, radar ou encore imagerie. *Via* ses équipes d'observateurs, le régiment participe au recueil d'informations indispensables pour la mise en œuvre des tirs. Il offre également une capacité de défense sol-air très courte portée avec une batterie Mistral.

Autorité défilant en tête :
colonel Yves Métayer, chef de corps.

Effectif défilant : 16 véhicules

Composition/articulation : VAB du chef de détachement ; VAB porte-drapeau ; 2 VAB ; 4 PVP ; 4 VAB mortier 120 mm ; 4 Caesar.

CAESAR

- Les soldats du 11e RAMa sont appelés « bigors ». Ce surnom aurait été donné aux artilleurs de marine lorsqu'ils quittèrent le service à bord des vaisseaux au XIXe siècle pour se consacrer au service des batteries portuaires. Accrochés à leur rocher, ils auraient alors hérité du nom du coquillage bigorneau qui se serait transformé en « bigors ». Une autre légende veut que ce surnom ait été donné au temps de la marine à voile où le commandement « bigues hors ! » précédait l'ouverture des sabords avant le tir des canons des navires.

- Pour les actions accomplies en Afghanistan de 2009 à 2012, le régiment s'est vu attribuer la Croix de la Valeur militaire avec palme à titre collectif.

- Les bigors du 11e RAMa ont été engagés en janvier 2013 au Mali pour assurer, avec leurs mortiers et le Caesar, l'appui feu des unités déployées sur place. Ils ont rejoint leur garnison à la fin du mois de mai 2013.

6E RÉGIMENT DU GÉNIE

Lieu d'implantation : Angers (Maine-et-Loire).

Effectif total de l'unité : 1 141.

Date de création : 1894.

Devise : « Je continuerai ».

Subordination organique : 9e BIMa.

Mission : sur les théâtres d'opération extérieure, le 6e Régiment du génie (6e RG) fournit aux unités sur le terrain un appui à la mobilité (ouverture d'itinéraires, déminage), un appui à la contre-mobilité (réalisation d'obstacles pour freiner l'ennemi ou renforcer une position défensive) et une fonction d'appui au débarquement et de soutien à la manœuvre amphibie de la 9e BIMa. Sur le territoire français, le 6e RG participe à des missions de sécurité et de secours au profit de la population.

Effectif défilant : 14 véhicules.

Autorité défilant en tête : colonel Jean-Philippe Crach, chef de corps.

Composition/articulation : VAB du chef de détachement ; VAB porte-drapeau ; 4 VAB génie ; 2 disperseurs de mines antichars courte portée Minotaur, 2 Matériels d'amélioration de la traficabilité des sols (MATS) sur camions de type TRM 10000 ; 2 attelages dérouleurs tapis embarquant bennes et Engin du génie d'aménagement (EGAME) ; 2 grues mobiles.

MINOTAUR

- 180 sapeurs de marine du régiment ont rejoint le Mali à partir de janvier 2013. Ils y ont ouverts tous les itinéraires, minés ou piégés, ont détruit 80 tonnes de munitions, et ont participé à tous les combats des premiers mois d'engagement.

- Pour les actions accomplies en Afghanistan de 2009 à 2011, le régiment s'est vu attribuer la Croix de la Valeur militaire avec palme à titre collectif.

54E RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS

Lieu d'implantation : Haguenau (Bas-Rhin).

Effectif total de l'unité : 892.

Date de création : 1969.

Devise : « Nihil affirmat quod non probet » (Il n'affirme rien qu'il ne prouve).

Subordination organique : brigade de renseignement et de guerre électronique, Haguenau.

Mission : le 54e Régiment de transmissions (54e RT) est un régiment de guerre électronique qui appuie les forces engagées en opération. Il a pour mission la recherche et l'acquisition de renseignement d'origine électromagnétique et assure également l'analyse des émissions radioélectriques et l'attaque des réseaux radioélectriques adverses. Le 54e RT, qui agit principalement au niveau tactique, dispose du système de guerre électronique de l'avant.

Ce régiment est doté des matériels d'interception, de localisation et de brouillage les plus modernes. Associé à une composante mobile, il participe également aux opérations extérieures au sein des forces terrestres au contact et fournit l'appui guerre électronique indispensable au renseignement en opération.

Autorité défilant en tête : lieutenant-colonel Nicolas Brun de Saint-Hippolyte, chef de corps.

Effectif défilant : 9 véhicules.

Composition/articulation : Véhicule léger tout terrain (VLTT) de type P4 du chef de détachement ; P4 porte-drapeau ; 1 P4 ; 2 PVP ; 2 VAB centre opérationnel de guerre électronique ; 2 VAB Station d'appui électronique de contact (SAEC).

VAB SAEC

Le personnel du 54e RT est surnommé « les chasseurs d'ondes ».

ESCADRON DE DÉFENSE SOL-AIR TURSAN

Lieu d'implantation : Mont-de-Marsan (Landes).

Effectif total de l'unité : 116.

Date de création : 1987.

Subordination organique : commandement des forces aériennes, Dijon.

Mission : déployant des systèmes d'arme non aéroportés, l'Escadron de défense sol-air (EDSA) Tursan est en charge d'assurer la protection directe d'une force, de sites sensibles ou de bases aériennes à vocation nucléaire, contre tout type de menace aérienne. L'EDSA a reçu en 2011 le nouveau missile sol-air moyenne portée Aster 30 Mamba, système d'arme permettant la poursuite de 50 pistes et l'engagement simultané de 10 cibles avec jusqu'à 16 missiles en vol. L'escadron est également équipé de Crotale Nouvelle génération (NG), missiles de courte portée destinés à contrer les attaques d'aéronefs à basse et très basse altitude.

Effectif défilant : 17 véhicules.

Autorité défilant en tête : commandant Frédéric Hourdé, commandant en second de l'escadron.

Composition/articulation : P4 du chef de détachement ; P4 porte-drapeau ; 2 VLTT de type LR Defender ; 3 conduites de tir Module radar et IFF (MRI) Module engagement (ME) et Moyen de génération électrique (MGE) ; 4 Modules de lancement terrestre (MLT) Aster 30 ; 2 Modules de rechargement terrestre (MRT) ; 2 véhicules de soutien technique ; 2 unités de tir Crotale NG.

MLT ASTER 30 MAMBA

Le Mamba atteint la vitesse de Mach 4,5 (soit 5 508 km/h) en 3,5 secondes et explose avant d'entrer au contact de l'objectif pour délivrer sa charge à fragmentation.

BASE PÉTROLIÈRE INTERARMÉES

Lieu d'implantation : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Effectif total de l'unité : 700.

Date de création : 1994.

Devise : « S'instruire et servir ».

Subordination organique : Service des essences des armées (SEA), Malakoff (Hauts-de-Seine).

Mission : la Base pétrolière interarmées (BPIA) a en charge la formation initiale et continue des spécialistes pétroliers de la défense. Elle constitue, équipe, entraîne et projette les détachements du service destinés aux opérations extérieures.

Aguerris par un entraînement militaire exigeant et entraînés au maniement des matériels pétroliers opérationnels et à la conduite de camions tactiques, citernes ou super poids lourds. Le personnel du SEA est déployé sur les théâtres d'opération jusque dans les positions les plus avancées, assurant notamment les convois logistiques de réapprovisionnement en carburant, effectuant les pleins d'aéronefs en mission opérationnelle, mais aussi construisant et gérant des dépôts opérationnels avancés.

Partout où est engagé un militaire français, un militaire du SEA est présent pour assurer son soutien pétrolier. Les militaires du SEA exercent leur métier dans des conditions d'isolement professionnel élevé qui se traduisent par des responsabilités importantes et une autonomie dans l'emploi.

Effectif défilant : 13.

Autorité défilant en tête : ingénieur en chef de 1re classe Jean-Nicolas Noviant, directeur de la BPIA.

Composition/articulation : P4 du chef de détachement ; 1 P4 porte-drapeau ; 2 P4 ; 1 camion-citerne de l'avant avec remorque Carapace ; 4 camions-remorques blindés de type Kerax G 430 ; 4 camions-citernes avec remorques pour théâtres d'opération extérieure.

CARAPACE

i

- La quasi-totalité des participants ont pris part à plusieurs reprises aux opérations extérieures dans lesquelles les armées françaises ont été engagées, notamment l'opération Serval au Mali, l'opération Harmattan en Libye, ainsi que l'opération Pamir en Afghanistan.

- La projection du premier détachement pour l'opération Serval a été la plus importante depuis 25 ans, avec 130 personnes, soit 10 % de l'effectif total des militaires du SEA.

- Le Camion de ravitaillement avancé pétrolier à capacité étendue (Carapace) est actuellement en phase de tests auprès de la direction générale de l'armement. Il s'agit du premier ensemble semi-remorque de transport de carburant de combat doté d'une mitrailleuse de calibre 12,7 mm téléopérée depuis la cabine.

BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Lieu d'implantation : Paris et les trois départements de la Petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne).

Effectif total de l'unité : 8 500.

Date de création : 1811.

Devise : « Sauver ou périr ».

Subordination organique : préfet de police de Paris.

Mission : la BSPP a pour mission le secours, la défense contre les incendies et la lutte contre les sinistres, catastrophes et risques technologiques et urbains dont les risques NRBC. Les pompiers reçoivent des formations spécifiques, en secourisme et dans la spécialité incendie-sauvetage. Intervenant dans une mégalopole de près de 7 millions d'habitants, dans le cadre de plus de 200 types d'interventions différentes, les sapeurs-pompiers de Paris sont des spécialistes du risque et du secours. La couverture opérationnelle interdépartementale de la brigade – Paris et les trois départements de la Petite couronne – est un cas unique en France.

Effectif défilant : 23 véhicules.

Autorité défilant en tête : général Gilles Glin, commandant la BSPP.

Composition/articulation : VLRA du général ; 2 Premiers secours tonnes (PST) ; 4 véhicules de liaison radio ; 2 véhicules de secours et d'assistance aux victimes, 2 ambulances de réanimation ; 2 véhicules d'intervention grande intempérie, 2 véhicules de protection et de signalisation ; 2 fourgons pompes tonnes, 2 camions-citernes ruraux ; 2 échelles pivotantes automatiques, 2 bras élévateurs articulés automobiles.

PST

La BSPP assure la défense d'installations particulières telles que l'Élysée, les musées du Louvre et d'Orsay, la bibliothèque nationale de France, les aéroports de Roissy et d'Orly et le centre spatial guyanais à Kourou en Guyane. Elle est également présente sur les théâtres d'opérations extérieures, au sein de la KFOR, au Kosovo, et de la FINUL, au Liban.

SOMMAIRE DE LA CLÔTURE DU DÉFILÉ

83 - Défilé aérien de clôture
85 - Animation de clôture
86 - Départ du Président de la République

DÉFILÉ AÉRIEN DE CLÔTURE

ARMÉE DE TERRE

ÉCOLES - 50E ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE
10 ANS DE L'ÉCOLE FRANCO-ALLEMANDE DU TIGRE
- 1 Caïman (centre de formation interarmées NH90, Le-Cannet-des-Maures)
- 1 Tigre Hélicoptère appui protection (HAP)(EFA, Le-Cannet-des-Maures)
- 1 Tigre allemand KHS (EFA, Le-Cannet-des-Maures)

GROUPEMENT AÉROMOBILE SERVAL

SOUS-GROUPEMENT AÉROMOBILE ATTAQUE

RECONNAISSANCE
- 1 Tigre (4e Régiment d'hélicoptères des forces spéciales [4e RHFS], Pau)
- 1 Gazelle Viviane (4e RHFS, Pau)
- 1 Gazelle tireur d'élite (4e RHFS, Pau)

DESTRUCTION
- 1 Gazelle Viviane (5e régiment d'hélicoptères de combat [5e RHC], Pau)
- 1 Tigre HAP (5e RHC, Pau)
- 1 Tigre Hélicoptère appui destruction (HAD) (5e RHC, Pau)
- 1 Puma poste de commandement (5e RHC, Pau)

SOUS-GROUPEMENT AÉROMOBILE ASSAUT

ASSAUT
- 2 Gazelle Viviane (5e RHC, Pau)
- 1 Tigre HAP (5e RHC, Pau)
- 4 Puma mitrailleuses MAG 58 (5e RHC, Pau)

EXTRACTION IMMÉDIATE (IMEX)
- 1 Gazelle Viviane (5e RHC, Pau)
- 1 Tigre HAP (5e RHC, Pau)
- 1 Puma MAG 58 (5e RHC, Pau)

DÉFILÉ AÉRIEN DE CLÔTURE

ARMÉE DE L'AIR

SÛRETÉ AÉRIENNE

- 3 Fennec (dont 1 Fennec MASA),
  (centre d'instruction des équipages d'hélicoptères 00.341, BA 115 Orange ;
  Escadron d'hélicoptères [EH] 03.067 "Parisis", BA 107 Villacoublay ;
  EH 05.067 "Alpilles", BA 115 Orange)

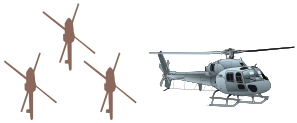

SOUTIEN À LA POPULATION

- 1 Super Puma (EH 01.044 "Solenzara", BA 123 Solenzara)
- 1 Caracal (EH 01.067 "Pyrénées", BA 120 Cazaux)
- 1 Puma (EH 01.067 "Pyrénées", BA 120 Cazaux)

MARINE NATIONALE

COMBAT AÉROMARITIME ET SAUVEGARDE

- 1 Caïman (Flottille 33F, Base aéronautique navale [BAN] Lanvéoc-Poulmic)
- 1 Panther (Flottille 36F, BAN Hyères)
- 1 Dauphin (Flottille 35F, BAN Hyères)

GENDARMERIE NATIONALE

- 1 EC 145 (Commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale [CFAGN], Villacoublay)
- 2 EC 135 (CFAGN, Villacoublay et groupement des forces aériennes de gendarmerie Nord, Amiens)

SÉCURITÉ CIVILE

- 3 EC 145 (bases d'hélicoptères de Besançon, Granville et Paris)

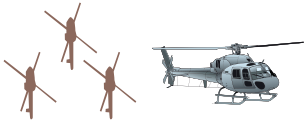

ANIMATION DE CLÔTURE

L'animation de clôture est l'occasion cette année de célébrer le 70e anniversaire de la médaille de la Résistance française.

Elle a été instituée par le général de Gaulle, à Londres, par l'ordonnance du 9 février 1943. Son objet était de « reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940 ». C'est la seconde et seule décoration créée, après l'Ordre de la Libération, pendant la guerre, par le général de Gaulle.

La médaille de la Résistance française a été conférée à 62 751 personnes (dont 24 463 à titre posthume) appartenant aussi bien aux Français libres qu'à la Résistance intérieure. Elle a été également attribuée à 18 collectivités territoriales (17 villes ou villages de métropole et le territoire de la Nouvelle-Calédonie), à 15 autres collectivités civiles (lycées, hôpitaux, couvents, etc.) et à 22 unités militaires des trois armées. Elle n'est plus attribuée depuis le 1er avril 1947, sauf au titre de la Résistance en Indochine, pour laquelle le délai a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1947. Elle peut encore être attribuée, à titre posthume, dans les mêmes conditions, mais uniquement à des personnes tuées pendant la guerre.

L'animation de clôture est accompagnée de la musique de la garde républicaine et du chœur de l'armée française, qui interprètent des chansons populaires de la période de la Libération.

54 jeunes volontaires en service civique portent les 54 coussins de chacune des 54 collectivités territoriales, civiles et unités militaires, titulaires de cette décoration.

Deux Alpha Jet de la Patrouille de France survolent alors les Champs-Élysées et émettent un panache noir et rouge, aux couleurs de la médaille de la Résistance française.

Largués d'un hélicoptère au-dessus de Paris, 6 parachutistes de l'école des troupes aéroportées de Pau, sportifs de haut niveau dans leur discipline et détenteurs de titres nationaux et internationaux, sautent sur la place de la Concorde : l'adjudant-chef Patrick Ventaja, chef de l'équipe, l'adjudant-chef Patrice Combes, l'adjudant-chef Olivier Menanteau, l'adjudant Cédric Tavernier, l'adjudant Blandine Perroud et le caporal-chef Mohamed Moujid.

Une fois posés, 3 parachutistes déploient le drapeau français et 3 autres celui de la médaille de la Résistance française.

Puis, le chœur de l'armée française interprète *a capella Le Chant des partisans*, sous la direction du commandant Aurore Tillac, chef du chœur.

DÉPART DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Après le passage des hélicoptères clôturant le défilé aérien et l'animation de clôture, le GMP descend de son VLRA et, suivi de son porte-fanion et de son aide de camp, vient saluer le Président de la République, face à la tribune officielle.

Le Président de la République rejoint le GMP et répond à son salut.

Puis il gagne la tribune officielle où l'attend le cortège présidentiel.

Délégation à l'information et à la communication de la défense

Chef de projet : lieutenant-colonel Xavier Pons
Chefs de projet adjoints : commandant Arnaud Rudelle, capitaine Charlotte Cally, Ambre-Maëlys Josse
Directeur artistique : Jean-Charles Mougeot
Conception maquette et illustration : Serge Malivert
Secrétaire de rédaction : Isabelle Arnold
Chef de fabrication : Thierry Lepsch
Impression : Pôle graphique de Paris

Création Dicod - juillet 2013
www.defense.gouv.fr

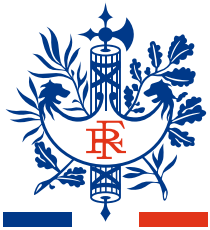

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE